2018-2019

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

Agriculture et alimentation | Communauté | Clients | Employés | Environnement

2 Message du président-directeur général
5 Profil de la société
27 Agriculture et alimentation
37 Communauté
42 Clients
48 Employés
60 Environnement
71 À propos du présent rapport
72 Index du contenu de la GRI
79 Produits, services et programmes de FAC
82 Annexe

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

Message du président-directeur général

(GRI 102-14)

À FAC, nous sommes fiers d'être le plus important prêteur à l'industrie agricole canadienne et de servir l'industrie qui nourrit la planète en inspirant l'innovation et la passion. Nous avons à cœur d'assurer la réussite et le dynamisme de l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada. L'industrie est prête à connaître une croissance importante au cours des prochaines années, en raison de la hausse de la demande mondiale d'exportations alimentaires canadiennes, et notre but est d'aider nos clients ainsi que l'industrie à réaliser leur plein potentiel.

L'élaboration de notre stratégie constitue l'un des moyens que nous utilisons pour soutenir l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Notre processus de planification stratégique annuel nous permet de concentrer nos efforts et nos ressources à l'atteinte de nos priorités. En 2017-2018, nous avions déterminé que la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) constituait un élément essentiel de notre stratégie. Depuis lors, nous avons renouvelé notre stratégie pour positionner FAC comme chef de file de la RSE parmi les sociétés d'État et en 2018-2019, nous avons fait évoluer notre stratégie visant les cibles environnementales, les programmes de santé mentale, les femmes en agriculture et notre approche en vue de favoriser l'intégrité et la pérennité de nos clients.

Nous avons déjà accompli de grands progrès pour exercer nos activités de manière durable et aider l'industrie à suivre notre exemple : nous avons un solide programme d'investissement communautaire, nous soutenons et promouvons activement l'industrie, nous accordons la priorité absolue à nos clients, nous offrons une expérience employé exceptionnelle, et nous continuons à veiller à réduire notre empreinte environnementale. La RSE fait partie intégrante de notre identité et de notre façon d'exercer nos activités.

Faits saillants de 2018-2019

Nous sommes déterminés à faire bouger les choses. Voici certaines de nos réalisations de la dernière année :

- Pour accroître notre performance environnementale interne, nous nous efforçons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % d'ici 2025, conformément aux cibles fédérales en matière de développement durable. La réduction de la consommation de papier et du nombre de voyages par avion lorsque cela est possible, les économies d'énergie dans nos bureaux et l'achat de certificats verts afin d'accroître la proportion d'énergie renouvelable du réseau électrique du Canada sont d'autres éléments de notre stratégie relative aux GES.

(GRI 102-14)

- En mars 2019, nous avons lancé le programme Femme entrepreneure, qui vise à aider les femmes entrepreneures du secteur agricole et agroalimentaire, à leur procurer le capital dont elles ont besoin pour faire croître leurs entreprises et à leur offrir les occasions de perfectionnement des compétences essentielles qu'elles recherchent.
- En collaboration avec des spécialistes de la santé mentale, nous avons créé un livret d'information intitulé *Cultiver la résilience*, qui encourage les membres de notre industrie à engager le dialogue et à demander de l'aide en cas de besoin. L'automne dernier, ce livret a été distribué par la poste à toutes les fermes du Canada. Nous avons aussi offert, en partenariat avec la Do More Agriculture Foundation, des programmes de formation sur les premiers soins en santé mentale à l'intention des producteurs agricoles, et nous avons appuyé les 4-H du Canada dans la mise en œuvre de leur Initiative pour une vie saine, destinée aux jeunes en milieu rural partout au Canada. De plus, nous avons parrainé *Au cœur des familles agricoles*, un organisme bien établi qui offre de la formation sur la santé mentale dans le domaine de l'agriculture au Québec.
- Notre initiative annuelle FAC en campagne contre la faim, qui en était à sa quinzième édition, a fracassé un nouveau record en fournissant plus de 9,5 millions de repas à des banques alimentaires et à des programmes alimentaires partout au pays.
- En 2018-2019, le fonds AgriEsprit de FAC a versé 1,5 million de dollars à 84 projets communautaires à l'échelle du Canada, dont 32 étaient des initiatives axées sur la durabilité de l'environnement.
- Pour contribuer à faire rayonner l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada, nous avons tenu, en collaboration avec nos quelque 500 partenaires de l'industrie, la troisième édition annuelle du Jour de l'agriculture canadienne le 12 février 2019, et celle-ci a connu un immense succès. En plus des activités qui se sont déroulées dans des communautés partout au pays, nous avons rejoint des millions de Canadiennes et Canadiens par l'entremise des médias sociaux.
- Nous avons mis à l'essai un poste de directeur, transfert d'entreprise, pour aider nos clients à préparer le transfert intergénérationnel de leur entreprise. Nous comptons lancer ces services consultatifs à l'échelle nationale et actualiser toute notre offre de connaissances afin d'accroître les capacités de gestion des affaires à long terme de nos clients et d'améliorer la littératie financière de nos plus jeunes clients.
- Pour mieux servir la prochaine génération d'agriculteurs, nous avons lancé le prêt Démarrage FAC, qui s'adresse aux personnes de 18 à 25 ans. Nous avons aussi fait passer de cinq à onze le nombre des événements *Allumés!* Sommet FAC de la relève agricole, afin d'établir un contact avec de jeunes producteurs et entrepreneurs de l'industrie d'un bout à l'autre du pays.
- Nous avons lancé le Fonds de soutien aux employés de FAC, qui nous permet de témoigner de la compassion et d'offrir un petit coup de pouce financier (jusqu'à concurrence de 1 000 $) à des collègues qui vivent une situation difficile. Le programme est financé conjointement avec FAC et des contributions volontaires du personnel – les employés peuvent y contribuer en versant 1 $ par paie, sous forme de retenue à la source.
- Nous croyons qu'une main-d'œuvre diversifiée est un avantage concurrentiel et que cette diversité est un atout pour l'ensemble de notre effectif. Entre autres initiatives, FAC est fière de participer au volet « 4 to 40 » du programme Campus for All, qui offre des possibilités d'emploi pour une période déterminée à des adultes ayant une déficience intellectuelle.
- Fière d'offrir des expériences clients exceptionnelles, FAC a obtenu un pointage Net Promoter Score[MD] de 69,5 à la fin du dernier exercice, nous classant parmi les chefs de file des services financiers et d'autres organisations au Canada et dans le monde.
- Nous offrons du soutien à nos clients dans les bonnes périodes comme dans les périodes difficiles; de fait, l'année 2018-2019 a été difficile pour de nombreuses personnes dans l'industrie. Au printemps, des retards de transport et une gelée inusitée survenue en juin ont affligé les producteurs dans différentes parties du pays; à l'automne, les conditions humides et froides ont entravé la récolte et nui à la qualité. Récemment, des tensions commerciales internationales ont eu une incidence sur les exportations et les prix du canola. Malgré ces revers, les producteurs canadiens demeurent résilients et FAC est là pour les aider à surmonter ces périodes difficiles.

Bâtissons l'avenir

Nous sommes déterminés à servir l'industrie agricole, peu importe le cycle économique, et notre travail aide nos clients à réaliser leur plein potentiel tout en nous permettant d'appuyer la croissance soutenue de l'industrie ainsi que l'innovation et le progrès. Pour remplir pleinement son mandat en matière de RSE, FAC s'efforce de catalyser la durabilité au sein de l'industrie qu'elle sert.

(GRI 102-14)

Pour ce faire, nous continuerons d'intégrer et de perfectionner nos pratiques sociales et nos pratiques commerciales durables, ce qui comprend les activités de prêt, d'approvisionnement, d'investissement communautaire et de commandite, et nous fournirons des connaissances et du soutien à nos employés d'un bout à l'autre du Canada. Nous examinerons également des moyens de soutenir nos clients durant leur parcours en matière de durabilité, pour ce qui est du respect des normes, que ce soit sur le plan social ou environnemental, des normes du travail ou des normes de bien-être des animaux.

Nous continuerons également d'explorer des moyens de soutenir encore plus efficacement les entreprises agricoles autochtones. Pour ce faire, FAC mènera des consultations afin d'approfondir sa compréhension des besoins des organisations autochtones en matière de connaissances, de services consultatifs, de produits de prêt et d'autres services pour contribuer à la mise en valeur de leurs activités économiques, et ce, dans le secteur de la production primaire ou de l'agroentreprise et agroalimentaire.

Dans une perspective qui dépasse nos propres cibles en matière de RSE et nos domaines d'intérêt, nous entrevoyons une occasion d'apporter notre contribution à l'échelle mondiale en œuvrant à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Même s'il y a 17 objectifs, et que bon nombre d'entre eux sont en lien direct avec les domaines d'intervention de FAC, nous concentrons nos efforts sur ceux où FAC peut avoir le plus d'impact, compte tenu de la nature de nos activités. Ainsi, nous travaillons pour lutter contre la faim et enrichir le secteur rural canadien (Objectif 2 : Faim zéro) et nous continuons à améliorer nos propres pratiques et à mener nos activités de manière durable, tout en aidant nos clients à faire de même (Objectif 12 : Consommation et production responsables).

Chose certaine, nous menons plusieurs initiatives de front. Je suis encouragé par les bases solides que nous avons établies, et je suis sûr qu'au cours des prochaines années, nous ferons de grands progrès et nous pourrons opérer des changements positifs au sein de l'industrie. La RSE est notre raison d'être. Nous contribuons à la vigueur et à l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne, nous travaillons en partenariat afin de lutter contre la faim et d'enrichir les régions rurales du Canada, nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même. FAC est déterminée à faire progresser nos pratiques en matière de RSE et je suis enthousiasmé par les débouchés qui se profilent à l'horizon pour FAC et pour l'industrie agricole et agroalimentaire.

Je vous invite à lire le présent rapport pour en apprendre davantage sur les efforts que nous avons déployés en matière de RSE au cours de la dernière année, ainsi qu'à nous faire part de vos commentaires en nous écrivant à l'adresse rse@fac.ca.

Michael Hoffort, Président-directeur général

Profil de la société

(GRI 102-1, 102-3, 102-4, 102-5, 102-6, 102-53)

Financement agricole Canada (FAC) est une société d'État fédérale financièrement autonome qui rend compte aux Canadiennes et Canadiens et au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Notre siège social est situé à Regina, en Saskatchewan, et nous fournissons du financement et d'autres services à des producteurs primaires, exploitants à valeur ajoutée, fournisseurs et transformateurs de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole.

À FAC, la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) fait partie intégrante de notre identité, de nos activités et de notre façon de mener nos activités. Elle guide notre façon de fonctionner et constitue un élément essentiel de notre engagement à œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie. Nous concentrons nos activités de RSE dans cinq secteurs d'intervention : l'agriculture et l'alimentation, la communauté, les clients, les employés et l'environnement.

FAC publie son neuvième rapport annuel sur la RSE. Le rapport évalue les résultats en matière de RSE obtenus durant l'exercice 2018-2019, souligne l'impact des efforts déployés sur le plan de la RSE auprès de nos intervenants et jette un regard sur nos plans et engagements futurs. Tout au long du rapport, les termes clés renvoient par lien hypertexte au site Web de FAC pour approfondir le sujet. Une liste exhaustive des produits, des services et des programmes offerts par FAC se trouve également à la fin du rapport.

Dans une optique d'amélioration constante, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires au sujet des priorités et des résultats de FAC en matière de RSE en nous écrivant à l'adresse rse@fac.ca.

Notre vision

(GRI 102-16)

FAC œuvre pour l'avenir de l'agroindustrie en offrant des produits financiers, des services et des connaissances adaptés aux exploitations agricoles et aux agroentreprises. Nos clients font la promotion de FAC et ne peuvent s'imaginer faire des affaires sans elle. Nous avons à cœur notre responsabilité sociale et environnementale et nous sommes un employeur de choix partout où nous exerçons nos activités. Nous facilitons les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés. FAC est financièrement solide et stable et investit considérablement dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Notre mission

La Société a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la Société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

Nos valeurs d'entreprise

(GRI 102-16)

FAC a pris l'engagement d'œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie. Elle le fait en visant toujours plus haut, en menant ses activités au profit de ses clients et en favorisant la réalisation du plein potentiel de chaque employé.

Les valeurs d'entreprise de FAC représentent les valeurs essentielles suivantes :

L'intégrité avant tout

Nous agissons de façon éthique et honnête. Nous traitons nos clients, nos collègues et tous les intervenants avec respect.

Le client d'abord

Nous avons nos clients à cœur et sommes fiers de leur offrir une expérience extraordinaire fondée sur la qualité de nos relations personnelles, notre flexibilité et notre connaissance de l'industrie.

L'excellence en tout temps

Nous avons pris un engagement commun de rendement élevé, de responsabilisation et d'efficience dans notre quête d'excellence.

Le travail d'équipe

Nous sommes persuadés de l'effet synergique du travail d'équipe. Que ce soit dans la prestation de services adaptés aux besoins des clients ou dans la conception de solutions qui profitent à l'industrie, nous travaillons ensemble et formons une seule équipe.

L'engagement communautaire

Nous prenons notre responsabilité sociale d'entreprise au sérieux.

Nous estimons qu'il est de notre devoir de participer à la vie communautaire des collectivités où nos clients et employés vivent et travaillent, de nous efforcer de réduire notre impact sur l'environnement et de contribuer à la réussite de l'industrie agricole.

Nos pratiques culturelles

(GRI 102-16)

Aux valeurs d'entreprise de FAC viennent s'ajouter ses pratiques culturelles, qui décrivent explicitement les comportements que les employés et les membres du Conseil d'administration sont tenus de manifester en tout temps avec leurs collègues, les clients, les partenaires, les fournisseurs et les intervenants :

- Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de notre impact sur les résultats d'affaires et sur les gens.
- Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, du respect de nos engagements, ententes et promesses.
- Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de l'établissement et du maintien de partenariats solides.
- Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de la création d'un environnement sécuritaire où les gens sont à l'aise et n'ont pas peur de s'exprimer.
- Nous mesurons notre succès à la manière dont les autres perçoivent notre leadership et y répondent, et non pas à notre point de vue.
- Nous nous exprimons franchement et de façon responsable. La réussite des autres nous tient à cœur et nous ne conspirons pas contre eux.
- Nous sommes attentifs à la contribution et à l'engagement des autres et nous sommes ouverts aux gens et aux idées.
- Nous nous montrons très ouverts à l'encadrement; nous recherchons activement de l'encadrement et nous en tenons compte.
- Nous faisons le nettoyage et redressons la situation rapidement.
- Nous reconnaissons souvent les réalisations des autres et nous célébrons les petites et les grandes réussites.

Thèmes stratégiques et vision

(GRI 102-14)

FAC a cinq priorités majeures à long terme qui lui permettront de concrétiser sa vision et sa mission. Nous appelons ces priorités nos thèmes stratégiques.

Nos cinq secteurs d'intervention en matière de RSE sont directement rattachés aux thèmes stratégiques suivants :

1. **Réussite commerciale durable – Notre façon de demeurer viables et pertinents pour nos clients et le secteur agricole (agriculture et alimentation, communauté, clients, environnement)**

   FAC est le plus important prêteur à l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada. Reconnue comme un catalyseur de l'industrie, FAC est respectée et soutenue par ses intervenants qui comprennent la valeur unique que FAC apporte au marché. La société jouit de la solidité financière nécessaire pour servir l'industrie agricole, peu importe le cycle économique, en mettant l'accent sur les exploitations primaires et les agroentreprises de petite et moyenne taille.

2. **Excellentes relations clients – Notre façon de créer d'excellentes relations clients (clients)**

   La solidité de ses relations clients est au cœur de la réussite de FAC. Ses connaissances inégalées de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi que de la finance continuent d'être essentielles pour bâtir d'excellentes relations clients. Il est facile de travailler en partenariat avec FAC : les employés connaissent leurs clients et sont en mesure d'offrir des solutions novatrices et souples pour relever des défis d'affaires uniques à long terme.

3. **Excellence de l'exécution – Notre façon de favoriser d'excellentes relations clients (environnement)**

   FAC anticipe les besoins de ses clients et dépasse leurs attentes grâce à l'utilisation de systèmes, de solutions et de processus agiles et novateurs. FAC est une société numérique dotée de systèmes internes optimisés et ses employés possèdent les outils et connaissances nécessaires pour faire leur travail.

4. **Gestion efficace du risque d'entreprise – Notre façon de protéger FAC et nos excellentes relations clients (agriculture et alimentation, clients)**

   La viabilité de FAC continue d'être assurée grâce à l'excellence de sa gestion du risque, qui protège ses excellentes relations clients. Les pratiques et les processus de gestion du risque de FAC continuent de s'inspirer de son mandat et demeurent conformes à ceux des autres institutions financières sous réglementation fédérale. FAC respecte ses limites en matière de propension et de tolérance au risque et maintient un capital suffisant.

5. **Culture à rendement élevé – Notre façon de collaborer pour créer d'excellentes relations clients (employés)**

   FAC est un employeur très recherché par les employés potentiels, car elle offre un endroit très attrayant où il fait bon travailler. La culture d'entreprise et la réputation d'excellence de la société attirent les employés. Ils restent à FAC, car le milieu de travail est conforme à ce qu'il leur a été dit : un travail intéressant comportant des attentes élevées qui sont appuyées par une capacité d'apprendre et de s'épanouir à titre professionnel, et un environnement d'équipe qui est propice à la prestation d'une expérience client exceptionnelle. Les clients le sentent et y sont sensibles.

Carte stratégique de FAC pour 2018-2019

Vision

Toute la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire est d'avis que FAC *œuvre pour l'avenir de l'agroindustrie.*

Nous sommes reconnus comme *la* source de savoir et de produits et services de financement adaptés aux besoins des producteurs et des agroentrepreneurs.

Nos clients font la promotion de la société et ne peuvent s'imaginer faire des affaires sans elle.

Nous avons à cœur notre responsabilité sociale et environnementale.

Nous sommes un employeur de choix partout où nous sommes présents.

Nous facilitons les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés.

FAC est financièrement solide et stable et investit considérablement dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Mission

Mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de solutions d'affaires et financières, spécialisées et personnalisées, aux familles agricoles et aux agroentreprises.

Réussite commerciale durable

Notre façon de demeurer viables et pertinents pour nos clients et le secteur agricole

- Maintenir notre solidité financière
- Mettre en valeur l'industrie agricole et agroalimentaire
- Renforcer nos partenariats

Gestion efficace du risque d'entreprise

Notre façon de protéger FAC et nos excellentes relations clients

- Aligner la façon dont nous gérons le risque d'entreprise sur notre mandat
- Développer nos capacités de gestion du risque

Excellentes relations clients

Notre façon de créer d'excellentes relations clients

- Rehausser l'expérience client
- Partager nos connaissances et notre expertise avec l'industrie
- Soutenir la prochaine génération d'agriculteurs

Excellence de l'exécution

Notre façon de favoriser d'excellentes relations clients

- Moderniser l'infrastructure de nos systèmes
- Améliorer les solutions numériques
- Intégrer l'innovation et accélérer l'application de solutions

Culture à rendement élevé

Notre façon de collaborer pour créer d'excellentes relations clients

- Créer un environnement d'apprentissage continu
- Approfondir notre culture axée sur la responsabilisation à 100 % et les partenariats engagés et former d'excellents leaders
- Renforcer la gestion de l'effectif

Secteurs d'intervention en matière de responsabilité sociale d'entreprise

Agriculture et alimentation

Nous offrons de la formation et de l'information, nous appuyons des initiatives et nous établissons des partenariats qui font progresser l'industrie.

Communauté

Nous favorisons des collectivités fortes et dynamiques où nos clients et nos employés vivent et travaillent, en particulier dans les régions rurales du Canada.

Clients

Nous offrons du financement et des services aux producteurs primaires, aux fournisseurs et aux transformateurs à tous les maillons de la chaîne de valeur agricole.

Employés

Nous favorisons une culture axée sur la responsabilisation, le partenariat et la diversité et nous offrons une expérience employé exceptionnelle.

Environnement

Nous améliorons notre performance environnementale et nous encourageons l'industrie à améliorer la sienne en lui offrant des outils et de l'information.

Comment nous contribuons à l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies

Nous voulons contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et soutenir ceux pour lesquels le mandat de FAC lui permettrait de participer aux efforts mondiaux pour améliorer la durabilité. Nous savons que les efforts concertés de toutes les entreprises et de tous les pays sont indispensables pour faire face à ces défis mondiaux. C'est pourquoi nous avons cerné deux ODD pour lesquels nous pouvons avoir un impact particulier – Objectif 2 : Faim zéro et Objectif 12 : Consommation et production responsables.

Ces deux objectifs sont conformes à l'orientation de notre organisation en matière de développement durable, correspondent à ce que nos clients font relativement à la production d'aliments salubres et sains, et répondent aux besoins des quelque 850 000 Canadiennes et Canadiens qui recourent aux services des banques alimentaires chaque mois.

Objectif 2 : Faim zéro – *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*

À mesure que la population mondiale augmente, l'un de nos plus grands défis sera d'assurer la sécurité alimentaire de tous. La faim et l'insécurité alimentaire demeurent un problème criant qui nuit grandement aux perspectives de développement et à la qualité de vie dans de nombreux pays. Au Canada, l'insécurité alimentaire touche tous les groupes démographiques et toutes les régions géographiques, et la prise de mesures nationales s'impose afin de relever les défis particuliers auxquels font face les populations les plus vulnérables, dont les collectivités nordiques et autochtones. L'approche du Canada en matière de production alimentaire durable et de sécurité alimentaire est un domaine de responsabilité partagée entre les ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales, les producteurs et les transformateurs d'aliments, les intervenants de l'industrie et les collectivités. À titre de société d'État fédérale et d'intervenant de l'industrie dont l'unique mandat est de servir l'industrie qui nourrit les Canadiennes et les Canadiens et la population de toute la planète, FAC a non seulement la responsabilité de contribuer à l'atteinte de l'Objectif 2 : Faim zéro, mais aussi une occasion unique d'avoir un impact réel.

Nous avons cerné plusieurs cibles et mesures correspondantes dans l'Objectif 2 : Faim zéro. Notre initiative FAC en campagne contre la faim, notre appui à l'inclusion dans l'industrie agricole et agroalimentaire, le financement d'initiatives alimentaires dans le cadre de nos investissements communautaires, ainsi que le financement de la production durable et nos connaissances en la matière nous aideront à faire bouger les choses. Pour suivre nos progrès, nous avons indiqué des mesures à prendre dans des tableaux montrant les tendances de nos résultats et nos engagements, qui contribuent à l'atteinte de l'Objectif 2 : Faim zéro. Vous verrez cette icône lorsqu'une mesure contribue à l'atteinte de cet objectif.

Objectif 12 : Consommation et production responsables – *Établir des modes de consommation et de production durables*

L'agriculture nourrit la planète, et le Canada est l'un des rares pays capables d'aider à répondre à la demande prévue en matière de production agricole. Si nous voulons encourager une consommation et une production responsables, la croissance économique doit s'aligner avec la volatilité de nos ressources existantes et suivre l'évolution des préférences des consommateurs, qui préconisent désormais des ressources naturelles et des produits plus sûrs, renouvelables et plus durables.

Nous avons cerné plusieurs cibles et mesures correspondantes dans l'Objectif 12 : Consommation et production responsables. Nos efforts visant à établir des cibles environnementales, à fournir des attentes claires envers les personnes avec qui nous faisons affaire grâce à notre cadre de gestion sociale et durable, à promouvoir les logiciels de gestion de FAC et la numérisation des registres agricoles, à fournir le financement et les placements nécessaires pour améliorer les technologies et trouver des efficiences afin d'améliorer la durabilité à long terme, et à commanditer des projets de recherche qui améliorent l'efficacité de la gestion des ressources aideront à avoir un impact réel. Pour suivre nos progrès, nous avons déterminé des mesures dans des tableaux montrant les tendances de nos résultats qui contribuent à l'atteinte de l'Objectif 12 : Consommation et production responsables. Vous verrez cette icône lorsqu'une mesure contribue à l'atteinte de cet objectif.

À mesure que nous continuerons de perfectionner nos pratiques, nous évaluerons nos activités par rapport à la façon dont elles contribuent à l'atteinte des ODD des Nations Unies. Nous savons qu'il reste du travail à accomplir et nous devons nous assurer de continuer à réaliser des progrès importants dans ces domaines.

Gouvernance par la direction et le Conseil d'administration

(GRI 102-18)

FAC est régie par la *Loi sur Financement agricole Canada* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout comme les autres sociétés d'État, nous sommes assujettis aux lois telles que la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur l'accès à l'information*, le *Code canadien du travail*, la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* ainsi que la *Loi sur les langues officielles*.

Le Conseil d'administration de FAC est représentatif des Canadiennes et des Canadiens et de la diversité de l'industrie agricole canadienne. L'expertise des administrateurs contribue grandement au mandat et à l'orientation stratégique de la société. Le Conseil veille à ce que FAC demeure axée sur sa vision, sa mission et ses valeurs, ainsi que sur la réalisation de son rôle d'intérêt public, tel que le décrit son mandat.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par le gouverneur en conseil, sur la recommandation de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. À l'exception du président-directeur général, les membres du Conseil d'administration ne font pas partie de la direction de FAC. FAC et son Conseil d'administration observent strictement le nouveau processus du gouvernement du Canada relatif à la nomination des administrateurs pour pourvoir les postes actuels et à venir.

Le Conseil est responsable de la gouvernance générale de la société. Il surveille les activités de la société afin de veiller à ses intérêts supérieurs et à ceux du gouvernement du Canada. Les membres du Conseil d'administration participent au processus de planification stratégique et approuvent l'orientation stratégique et le plan d'entreprise de FAC.

Le Conseil d'administration est formé de 12 membres, dont le président-directeur général de la société et le président du Conseil d'administration. Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat pouvant atteindre quatre ans, lequel peut être reconduit. Ils apportent une riche expérience collective en agriculture, en administration des affaires et en finance à la gouvernance d'un organisme au service d'une industrie de plus en plus complexe. Au 31 mars 2019, le Conseil d'administration de FAC maintenait la parité hommes-femmes. Pour de plus amples renseignements au sujet des membres du Conseil et de la haute direction, y compris leurs biographies, visitez fac.ca (À propos de FAC > Leadership).

Le Comité de gouvernance d'entreprise du Conseil d'administration examine les pratiques de gouvernance et fait des recommandations de pratiques saines au Conseil d'administration. Il surveille aussi les politiques de FAC en matière d'éthique et de conflits d'intérêts ainsi que le Code de déontologie que doivent respecter les employés et les membres du Conseil. Le Comité de gouvernance d'entreprise est également chargé d'approuver le rapport sur la RSE. Pour de plus amples renseignements au sujet des comités du Conseil d'administration, de la rémunération et de l'évaluation du rendement du Conseil d'administration, visitez fac.ca pour lire notre Rapport annuel 2018-2019 (À propos de FAC > Gouvernance).

L'Équipe de gestion d'entreprise de FAC assure la surveillance de notre programme de RSE et elle est responsable de la prise de décisions au sujet des répercussions sur les plans environnemental, économique et social. Pour de plus amples renseignements au sujet de l'Équipe de gestion d'entreprise, visitez fac.ca (À propos de FAC > Leadership).

Code de déontologie et valeurs

(GRI 102-16, 102-17)

À FAC, l'intégrité et le maintien des normes éthiques les plus rigoureuses sont des priorités absolues. Dès leur nomination et chaque année de leur mandat, les administrateurs doivent signer une déclaration pour signifier qu'ils se conformeront au *Code de déontologie de FAC*. Par ailleurs, le Conseil d'administration a établi un processus selon lequel toute infraction au Code présumée avoir été commise par le président-directeur général ou l'un de ses subordonnés directs doit être signalée directement au Conseil. Il a aussi prévu une politique à appliquer si un administrateur est en conflit d'intérêts.

Les employés de FAC ont l'obligation de signaler toute violation du *Code de déontologie* à leur gestionnaire, à l'agente de l'intégrité de FAC ou au moyen de la LigneConfidentielle. La LigneConfidentielle est en service jour et nuit, 365 jours par année pour les employés et les membres du public qui ont des questions à poser ou qui souhaitent signaler d'éventuelles infractions, notamment la fraude et le vol, la violation des règlements, les conflits d'intérêts, la falsification de registres de la société, les manquements à l'éthique et la divulgation de renseignements de nature exclusive.

Les employés et le public qui ont des questions à poser ou qui souhaitent signaler des infractions ont également la possibilité de s'adresser au commissaire à l'intégrité du secteur public du Canada.

L'agente de l'intégrité de FAC divulgue tous les actes illicites en regard du *Code* et aborde avec le Conseil d'administration la formation et la sensibilisation continues des employés une fois par an. Chaque année, tous les employés doivent suivre un programme de formation en ligne afin de s'assurer qu'ils comprennent et respectent le *Code de déontologie* de FAC.

Mobilisation des intervenants

(GRI 102-40, 102-42, 102-46)

À FAC, notre approche en matière de RSE est axée sur la mobilisation des intervenants. L'opinion de nos intervenants est importante pour nous. Nous recherchons des occasions pour recueillir leurs commentaires et leurs idées et nous tenons compte de leurs besoins dans nos décisions d'affaires.

En 2010, FAC a collaboré avec l'organisme Canadian Business for Social Responsibility afin de dresser une liste de ses intervenants. Nous avons travaillé de concert avec nos employés afin d'établir un répertoire des intervenants et des groupes d'intervenants clés en fonction de l'impact et de l'influence de chacun sur FAC et vice versa. Nos groupes d'intervenants clés sont les suivants :

- Clients
- Employés
- Collectivités
- Industrie agricole et agroalimentaire
- Actionnaire et représentants élus
- Secteur financier

Le tableau qui figure à la page suivante décrit les activités de mobilisation des intervenants.

Approche en matière de mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

Clients **Ce que nous faisons**	**Fréquence**
Des sondages sur l'expérience client sont envoyés aux clients pour évaluer nos résultats à cet égard.	**Annuelle**
Le Centre de service à la clientèle de FAC traite un large éventail de demandes de renseignements par téléphone provenant de clients, de clients éventuels et du grand public.	**Continue**
Vision FAC, le plus important groupe consultatif sur l'agriculture au Canada permet aux membres (qu'ils soient clients ou non de FAC) d'exprimer leurs idées et leurs opinions sur l'industrie agricole canadienne et sur la façon dont FAC peut répondre efficacement à ses besoins.	**Périodique**
L'Assemblée publique annuelle de FAC est l'occasion pour FAC de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'obligation de rendre des comptes au public, de transparence et d'accessibilité.	**Annuelle**

Employés **Ce que nous faisons**	**Fréquence**
FAC effectue un sondage sur la mobilisation des employés, mené par Aon Hewitt.	**Annuelle**
La tribune en ligne de l'Équipe des cadres supérieurs (ÉCS) à l'écoute permet aux employés de soumettre des questions aux membres de l'ÉCS au sujet des politiques, des pratiques et des procédures de FAC.	**Continue**
L'Équipe de gestion d'entreprise assiste à une série de réunions au printemps et à l'automne (qui rassemblent tous les employés dans leur secteur géographique) et prend part à des séances de questions et réponses en personne.	**Annuelle**
Les employés prennent part à des discussions avec leurs gestionnaires pour évaluer leur rendement et discuter de perfectionnement professionnel.	**Semestrielle**
Le personnel peut participer à un groupe de discussion sur les communications afin d'améliorer la communication au sein de FAC.	**Continue**
Les employés peuvent discuter avec l'Équipe de gestion d'entreprise et entre eux grâce à Yammer, un forum interne de discussion en ligne qui permet aux employés de poser des questions, de fournir des renseignements utiles et de reconnaître les réalisations des autres.	**Continue**
Le président-directeur général communique par courriel avec les employés et il tient un blogue pour partager ses réflexions et solliciter la rétroaction des employés.	**Continue**
L'Équipe de gestion d'entreprise communique par courriel avec les employés et tient un blogue pour partager ses réflexions et solliciter la rétroaction des employés.	**Continue**

Approche en matière de mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

Collectivités (où nos clients et nos employés vivent et travaillent) **Ce que nous faisons**	**Fréquence**
FAC effectue des sondages auprès des écoles et des partenaires du programme FAC en campagne contre la faim.	**Annuelle**
Des interactions formelles et informelles ont lieu entre FAC et de nombreux groupes communautaires de partout au Canada qui sont des bénéficiaires du fonds AgriEsprit de FAC et du Fonds FAC de Regina.	**Occasionnelle**
Des interactions formelles et informelles ont lieu entre FAC et ses partenaires nationaux d'investissement communautaire : Banques alimentaires Canada, Centraide, l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), Agriculture en classe, la Ag Health and Safety Alliance, les 4-H du Canada et la Do More Agriculture Foundation.	**Continue**

Industrie agricole et agroalimentaire (clients et certains groupes de personnes qui ne sont pas des clients) **Ce que nous faisons**	**Fréquence**
Vision FAC, décrit aux pages 6 et 9.	**Continue**
FAC continue d'établir et de développer des partenariats mutuellement avantageux avec des organismes de l'industrie agricole dans l'ensemble du pays qui partagent la vision et les objectifs stratégiques de FAC. FAC appuie plus de 250 associations agricoles partout au Canada et dans différents secteurs, par le biais d'affiliations et de parrainages d'événements et de programmes. Outre le soutien financier, le programme de parrainage permet de nouer des relations et de faire une promotion accrue parmi les associations sectorielles, leurs membres et d'autres intervenants influents de l'industrie.	**Continue**
FAC offre des occasions d'apprentissage à ses clients ainsi qu'à d'autres personnes qui ne sont pas des clients, pour les aider à développer leur entreprise en participant à des forums, des ateliers, des activités d'apprentissage et des événements spéciaux offerts par FAC.	**Continue**

Approche en matière de mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

Actionnaire et représentants élus **Ce que nous faisons**	**Fréquence**
Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est informé des enjeux et des initiatives à venir par le PDG de FAC, par le directeur principal, Relations avec le gouvernement à Ottawa, et par d'autres.	**Continue**
Des échanges formels et informels ont lieu entre le Conseil d'administration de FAC et l'Équipe de gestion d'entreprise.	**Bimestrielle**
Le programme de visites des députés donne l'occasion aux vice-présidents et aux directeurs régionaux de FAC de partout au pays d'informer les députés locaux, qui représentent les caucus du gouvernement et de l'opposition, et de solliciter leurs commentaires.	**Annuelle**
FAC s'efforce activement de trouver des occasions de présenter de l'information propre à FAC devant les comités permanents ou les comités de la Chambre des communes et du Sénat.	**Occasionnelle**

Secteur financier **Ce que nous faisons**	**Fréquence**
FAC établit activement des relations et des partenariats et partage de l'information avec des institutions financières et des coopératives de crédit à l'échelon local et national.	**Continue**
FAC collabore étroitement avec des sociétés d'État commerciales afin de développer des relations et pour fournir et obtenir de l'information sur les initiatives et les enjeux.	**Continue**

Principaux sujets et préoccupations soulevés par les intervenants

(GRI 102-44)

FAC a défini une approche sur la façon dont nous mobilisons nos intervenants. Nous sollicitons leur avis afin de comprendre leurs besoins pour mieux aligner nos stratégies et tenir compte de leurs commentaires dans nos activités futures. Nous encourageons une communication franche et honnête avec tous nos intervenants et faisons preuve de réceptivité.

Cela nous oblige parfois à répondre à des questions difficiles. Ainsi, six questions portant sur la RSE ont été posées en 2018-2019 par l'entremise de l'ÉCS à l'écoute, notre tribune en ligne qui permet aux employés de poser des questions aux cadres supérieurs sur les politiques, les pratiques et les procédures. Ces questions ont porté entre autres sur des sujets comme la reconnaissance, les modalités de travail flexibles, la performance environnementale de FAC, les avantages et le mieux-être des employés.

Nous entretenons un dialogue ouvert avec tous nos intervenants. Notre politique de traitement des plaintes de la clientèle est un engagement en vertu duquel nous nous tenons responsables de donner suite aux plaintes et de nous assurer qu'elles sont réglées au niveau le plus approprié de la société. Toutes les plaintes qui nous parviennent de la clientèle sont confidentielles. Notre bureau de la protection des renseignements personnels répond à toutes les demandes qui lui parviennent.

Seules les demandes d'accès à l'information sont rendues publiques, car les demandes présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont protégées. En vertu de ces deux lois, FAC présente des rapports annuels qui précisent le nombre de demandes reçues. Six demandes d'accès à l'information ont été rapportées en 2018-2019.

Importance relative

(GRI 102-46)

FAC a mené une étude sur l'importance relative en 2018-2019 afin de pouvoir examiner les sujets liés à la RSE qui sont de la plus haute priorité pour nos principaux intervenants internes et externes, de même que les forces perçues et les domaines dans lesquels FAC peut avoir l'incidence la plus marquée.

Dans le cadre de six sondages en ligne, y compris ceux du groupe consultatif Vision FAC, nous avons recueilli les commentaires de plus de 1100 employés, clients, personnes qui ne sont pas des clients, associations de l'industrie et membres du Conseil d'administration. Des entrevues ont été réalisées avec des participants sélectionnés parmi les répondants aux sondages, et des experts et des cadres supérieurs de FAC ont pris part à des ateliers afin de mieux comprendre les raisons pour lesquelles certains sujets sont considérés comme prioritaires et de déterminer comment FAC peut réagir concernant ces questions.

Méthode

La méthode utilisée pour cette évaluation est conforme aux normes prescrites de la Global Reporting Initiative (GRI) visant l'évaluation de l'importance relative, qui comporte trois principales étapes, soit la définition, la hiérarchisation et la validation. Les points suivants décrivent de manière plus précise la méthode utilisée par FAC pour réaliser cette évaluation.

1. **La définition**, qui consiste notamment à passer en revue les aspects déterminés précédemment par FAC (à partir des évaluations précédentes) de même que les sujets d'importance relative déterminés par plusieurs des homologues de FAC.
2. **La hiérarchisation**, fait appel à une combinaison de sondages en ligne et d'entrevues téléphoniques visant à comprendre les priorités et les attentes des intervenants clés de même que les risques perçus et les possibilités reliés à la RSE pour FAC.
3. **La validation** qui comporte un atelier tenu à FAC avec des cadres supérieurs et des experts afin de discuter des aspects pouvant être modifiés ou améliorés en fonction des leçons tirées des étapes précédentes.

Résultats

Des 20 sujets contenus dans le sondage, trois sont ressortis avec la plus haute priorité : la satisfaction de la clientèle, la croissance de la prochaine génération d'agriculteurs, ainsi que la sécurité et la confidentialité des données. Ces sujets représentent également les domaines dans lesquels FAC pense pouvoir avoir l'incidence la plus marquée. Les réponses indiquent que FAC obtient les meilleurs résultats dans les sujets associés aux employés, à l'éthique et à la gouvernance. Les domaines où l'amélioration peut être la plus grande sont la littératie financière, l'appui à l'entrepreneuriat, la croissance de la prochaine génération d'agriculteurs ainsi que le bien-être et la santé des employés.

Les réponses qualitatives laissent penser que des améliorations sont nécessaires en ce qui a trait à la satisfaction de la clientèle ainsi qu'à l'accès au financement et l'inclusion, qui sont tous deux des mandats essentiels de FAC. Les membres du groupe consultatif Vision FAC et les employés qui ont répondu au sondage ont indiqué que la facilité à faire des affaires, la promotion de l'agriculture et le partage de connaissances au chapitre des pratiques exemplaires sont des aspects auxquels FAC pourrait accorder davantage d'importance.

Sujets liés à la RSE

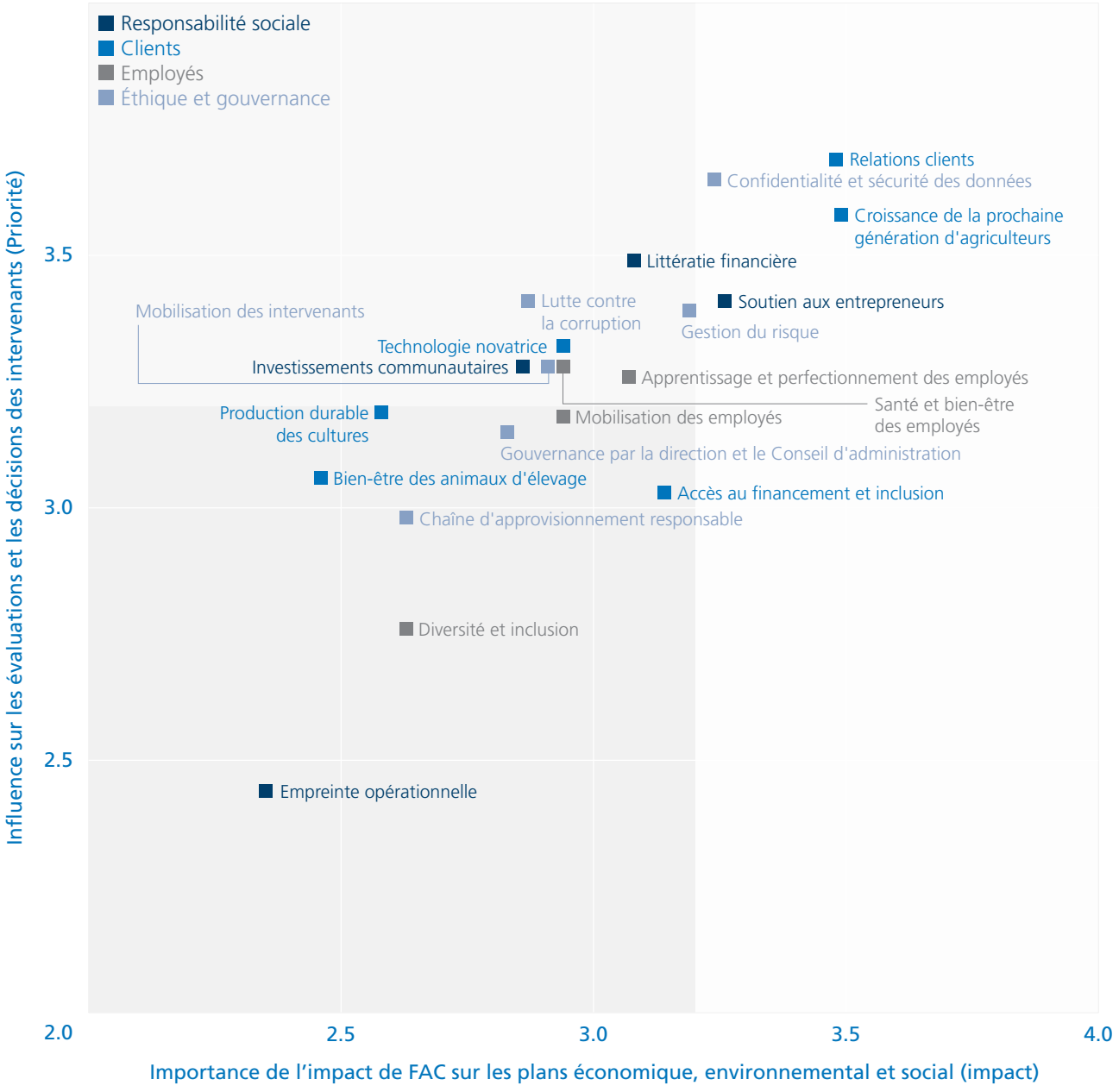

Sujets et périmètres pertinents (GRI 102-47, 103-1)

Sujets pertinents pour FAC	Sujets de la GRI	Périmètres		
		À l'intérieur de FAC	À l'extérieur de FAC	Page(s)
Lutte contre la corruption	GRI 205-1 – Lutte contre la corruption	Oui	Clients, industrie agricole et agroalimentaire, gouvernement du Canada, employés	45
Investissements communautaires	GRI 201-1/FSS – Performance économique	Oui	Clients et leurs collectivités, employés et leurs collectivités, secteur rural canadien	38
Relations clients	GRI 102-43, 102-44/FSS – Étiquetage des produits et services	xx	Clients	14, 42
Confidentialité et sécurité des données	GRI 418-1 – Confidentialité des données des clients	xx	Clients	43
Diversité et inclusion	GRI 405-1 – Diversité et égalité des chances	Oui	Employés	50
Apprentissage et perfectionnement des employés	GRI 404-1 – Formation et éducation	Oui	Employés	49
Mobilisation des employés	GRI 401-1 – Emploi	Oui	Employés	48
Santé et bien-être des employés	s. o.	Oui	Employés	51
Gouvernance par la direction et le Conseil d'administration	GRI 102-18 – Structure de gouvernance	Oui	Employés, Conseil d'administration, gouvernement du Canada	12
Bien-être des animaux d'élevage	s. o.	xx	Clients, industrie agricole et agroalimentaire, consommateurs et détaillants	27
Littératie financière	s. o.	xx	Clients, industrie agricole et agroalimentaire, employés	31
Accès au financement et inclusion	s. o.	xx	Clients, industrie agricole et agroalimentaire	30

Sujets et périmètres pertinents (GRI 102-47, 103-1)				
Sujets pertinents pour FAC	**Sujets de la GRI**	**Périmètres**		
		À l'intérieur de FAC	**À l'extérieur de FAC**	**Page(s)**
Croissance de la prochaine génération d'agriculteurs	s. o.	xx	Clients et leurs collectivités, industrie agricole et agroalimentaire, gouvernement du Canada	28
Technologie innovante	s. o.	xx	Employés, clients	46
Empreinte opérationnelle	GRI 301-1 – Matières GRI 302-1 – Énergie GRI 305-1 – Émissions GRI 305-2 – Émissions GRI 305-3 – Émissions	xx	Employés et collectivités où il y a des activités d'exploitation	60 à 61, 63 et 66 à 69
Chaîne d'approvisionnement responsable	GRI 102-9 – Chaîne d'approvisionnement	Oui	Clients, employés, gouvernement du Canada	26
Gestion du risque	s. o.	xx	Clients, gouvernement du Canada, secteur rural canadien, concurrents, industrie agricole et agroalimentaire	25
Mobilisation des intervenants	s. o.	xx	Clients, employés, gouvernement du Canada, secteur rural canadien, concurrents, industrie agricole et agroalimentaire	13 à 16
Soutien aux entrepreneurs	s. o.	xx	Clients, industrie agricole et agroalimentaire	29
Production durable des cultures	s. o.	xx	Clients, industrie agricole et agroalimentaire	62

Chartes, principes et autres initiatives sur les plans économique, environnemental et social, développés à l'externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son appui (GRI 102-12)

Le *Code canadien du travail* (incluant la santé et la sécurité au travail) et la législation (incluant la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et la *Loi sur les langues officielles*)

Le principe de précaution

(GRI 102-11)

Le principe de précaution n'est pas chose courante dans le secteur financier. FAC s'est engagée à mener ses activités d'une manière responsable sur le plan environnemental. Nous respectons des normes élevées et nous tenons compte de l'environnement dans le cadre de nos activités quotidiennes, qu'il s'agisse de l'utilisation accrue de la téléconférence ou de l'impression recto verso.

D'une année à l'autre, nous améliorons de façon constante l'efficacité du fonctionnement de nos immeubles. FAC n'est pas propriétaire des immeubles de bureaux qu'elle occupe, mais nous travaillons en partenariat avec les propriétaires afin d'apporter des changements respectueux de l'environnement et qui amélioreront l'efficacité énergétique. En 2018-2019, de nombreux bureaux ont été équipés d'appareils d'éclairage intérieurs et extérieurs à DEL et de systèmes CVCA plus efficients lorsque de nouveaux systèmes étaient nécessaires. Lors de l'évaluation d'immeubles en vue de leur location, FAC tient compte de facteurs comme l'efficacité énergétique de la structure et de l'équipement pour déterminer si les locaux pour bureaux sont adéquats. Dans les bureaux du siège social, des toilettes ont été équipées d'appareils à faible débit et un programme de récupération des essuie-mains a été mis en place. Des tubes à DEL ont été installés pour remplacer l'éclairage dans les escaliers et dans le garage. Nos propriétaires ont effectué un audit approfondi des déchets et ils mettront en œuvre les recommandations en 2019-2020 à la lumière de leurs conclusions.

Tous les ans, nous mesurons notre consommation énergétique et électrique pour la plupart de nos activités et en faisons rapport. Les résultats pour 2018-2019 se trouvent aux pages 66 à 69 du présent rapport.

La tour où est établi le siège social de FAC est un immeuble conforme aux normes BOMA BEST[MD] (normes environnementales des bâtiments). FAC a également loué plusieurs étages dans une tour adjacente à la tour du siège social. L'enveloppe de l'immeuble adjacent est certifiée LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) argent, et la structure interne est conforme aux lignes directrices de la certification LEED argent.

Affiliations à des associations

(GRI 102-13)

Consulter l'annexe du présent rapport pour une liste des associations que FAC soutient, ou avec lesquelles elle possède une affiliation.

Au sujet de FAC (GRI 102-3, 102-4, 102-5, 102-7)	
Statut	Société d'État fédérale – *Loi de 1959 sur le crédit agricole*
Siège social	Regina (Saskatchewan)
PDG	Michael Hoffort
Président du Conseil d'administration	Dale Johnston
Nombre d'employés	Plus de 1 900
Nombre de bureaux	97
Nombre de clients	Plus de 100 000
Emplacement des bureaux	Consulter fac.ca (À propos de FAC > Pour nous joindre)
Rôle d'intérêt public	Consulter fac.ca (À propos de FAC > Gouvernance > Rôle d'intérêt public)
Code de déontologie	Consulter fac.ca (À propos de FAC > Gouvernance > Transparence > Code de déontologie)

Résultats financiers

(GRI 102-7, 201-1)

FAC est une société d'État fédérale financièrement autonome. Les profits réalisés par FAC contribuent au développement de nouveaux produits et services, sont réinvestis dans l'industrie agricole et agroalimentaire et les collectivités rurales, et permettent de verser un dividende à son actionnaire, le gouvernement du Canada. FAC a un portefeuille de 36,1 milliards de dollars et vient de connaître une 26e année consécutive de croissance, ce qui témoigne de la confiance continue que lui accordent ses clients.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
	(en millions de dollars canadiens)		
Valeur économique directe créée			
Produits	1 184,3	1 330,4[1]	1 563,3
Valeur économique distribuée			
Coûts d'exploitation	326,81	404,6[3]	642,1
Salaires et avantages sociaux des employés	230,2	238,2	255,4
Versements aux fournisseurs de capitaux (dividendes)	268,3	308,3	364,0
Investissement communautaire	2,9	3,9	4,3
Valeur économique non répartie (valeur économique directe créée moins valeur économique distribuée)	356,1[2]	375,4[3]	297,4

[1] Produits retraités à la suite d'une erreur de calcul. (GRI 102-48)

[2] Total ajusté à la suite d'un ajustement des coûts d'exploitation. (GRI 102-48)

[3] Les coûts d'exploitation et la valeur économique non répartie de 2017-2018 ont été retraités. (GRI 102-48)

Gestion du risque

(GRI 103-2)

FAC étant une société d'État fédérale à vocation financière dont le mandat consiste à appuyer l'industrie agricole et agroalimentaire, le risque fait partie intégrante de presque toutes ses activités.

Chaque catégorie de risque est régie par une politique approuvée par le Conseil qui définit en détail la manière de cerner, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de communiquer ces risques conformément à la propension au risque de FAC. La gestion du risque est intégrée à l'ensemble des unités d'affaires et elle est gouvernée par divers comités de la haute direction de manière à maximiser les résultats d'affaires grâce à des pratiques axées sur une prise de risques et de décisions efficiente, efficace et alignée.

Une gestion du risque efficace favorise le maintien de bonnes relations clients et contribue à assurer la vigueur et la viabilité de la société. FAC continuera de faire évoluer ses capacités de gestion du risque afin de préserver son aptitude à offrir une expérience client exceptionnelle à long terme. FAC sera ainsi en mesure de gérer adéquatement le risque tout en répondant aux préférences et exigences changeantes de la clientèle concernant la prise de décisions instantanées et la fluidité des transactions effectuées.

Pour évaluer nos progrès accomplis à l'égard de la gestion efficace du risque d'entreprise, FAC a adopté la mesure de maturité de la gestion du risque d'entreprise élaborée par KPMG. Cette mesure, établie sur une échelle de cinq points, est fondée sur un modèle qui permet d'évaluer la maturité des pratiques de gestion du risque d'entreprise de FAC pour les aspects suivants : la gouvernance du risque, l'évaluation des risques, la quantification des risques, la surveillance des risques et leur communication ainsi que l'optimisation de la gestion et du contrôle des risques. Selon l'échelle de cette mesure, un pointage de 1,0 correspond à la note de base, 3,0 est mature et 5,0 est avancé. La cible à long terme de FAC est d'accroître sa maturité afin d'obtenir un pointage de plus de 3,5, ce qui tient compte de sa taille, de la complexité de ses activités de même que de la nature changeante des normes de gestion du risque. FAC obtient un pointage supérieur à 3,5 depuis mars 2016.

De plus, FAC offre des connaissances et des événements afin d'aider les producteurs, les agroentrepreneurs et les exploitants d'entreprises agroalimentaires à mieux gérer le risque auquel ils doivent faire face dans leurs activités courantes. Une gestion du risque solide de leur part alliée à une gestion du risque efficace à FAC, le plus important fournisseur de solutions financières et commerciales, contribue au dynamisme et à la pérennité de l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada.

Le Conseil d'administration surveille également le cadre de gestion du risque d'entreprise de FAC, afin de s'assurer que la gestion du risque est intégrée aux plans stratégiques, financiers et d'exploitation de FAC. La chef de la gestion du risque dirige une division du risque indépendante et assiste le Conseil dans ses responsabilités en matière de surveillance.

Changements relatifs aux installations

(GRI 102-10)

Emplacement	Ouverture, déménagement, agrandissement ou fermeture d'un bureau
Lloydminster (Alberta)	Déménagement
Alma (Québec) (bureau satellite)	Déménagement
Assiniboia (Saskatchewan)	Déménagement
Grande Prairie (Alberta)	Déménagement
Morden (Manitoba)	Déménagement
Lethbridge (Alberta)	Déménagement
Clinton (Ontario)	Agrandissement
Montréal (Québec)	Ouverture
St. Catharines (Ontario)	Ouverture
Vineland (Ontario)	Fermeture
Carman (Manitoba)	Fermeture

Chaîne d'approvisionnement responsable

(GRI 102-9, 103-2)

La chaîne d'approvisionnement de FAC est typique d'un environnement de bureau d'affaires (fournitures de bureau, équipement, mobilier de bureau, vêtements et autres articles promotionnels, etc.)

Outre le *Code de déontologie à l'intention des fournisseurs* élaboré en 2014-2015, FAC a approuvé une approche fondée sur des principes à l'égard des pratiques de responsabilité sociale et des pratiques de gestion durable, qui s'étend à ceux avec qui nous faisons affaire. Par le biais du cadre de gestion en matière de durabilité et de responsabilité sociale d'entreprise, FAC s'engage à faire preuve du plus haut niveau d'intégrité dans ses relations d'affaires.

FAC respecte toutes les lois et tous les règlements applicables, y compris la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. De plus, nous nous engageons à :

- Éviter de porter atteinte aux droits de la personne, que ce soit directement ou indirectement;
- Prendre part au dialogue entre les intervenants afin de cerner des problématiques liées aux droits de la personne en agriculture, et collaborer avec ces derniers afin d'assurer une amélioration et un apprentissage continus;
- Collaborer avec nos clients et d'autres personnes avec lesquelles nous faisons affaire pour créer une culture de pratiques durables en matière de droits de la personne;
- Offrir aux employés un processus permettant d'identifier et de signaler des violations présumées de lois ou de règlements.

FAC s'engage à respecter les plus hautes normes d'intégrité et à exiger la même chose de tous ceux avec qui elle fait affaire, ainsi :

- Nous attendons des fournisseurs qu'ils se conforment aux lois et règlements locaux, provinciaux ou fédéraux;
- Tous les droits de la personne, tels que décrits dans la loi, doivent être respectés et défendus;
- Les organisations doivent être conscientes des conséquences possibles de leurs activités sur la réputation de FAC et sur son engagement à promouvoir les intérêts des producteurs agricoles et agroentrepreneurs canadiens ayant un comportement éthique.

Changements importants aux emplacements des activités et à la chaîne d'approvisionnement au cours de la période visée

(GRI 102-10)

En 2018-2019, FAC n'a apporté aucun changement majeur à ses fournisseurs.

Agriculture et alimentation

Nous soutenons le développement d'une industrie agricole canadienne durable, concurrentielle et novatrice. C'est pourquoi nous offrons de la formation et de l'information, nous appuyons des initiatives et nous établissons des partenariats qui font progresser l'industrie.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention de l'agriculture et de l'alimentation

Bien-être des animaux d'élevage

(GRI 103-2)

Depuis quelques années, le marché doit composer avec l'importance accrue accordée aux normes en matière de durabilité établies par les détaillants et exigées par les consommateurs. Ces normes ont une incidence sur les pratiques des agroentreprises et des éleveurs en matière de bien-être animal. Dans ce contexte, FAC assiste aux réunions du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, à titre de membre associé, afin de mieux comprendre l'incidence de cette question sur l'industrie et sur nos clients.

L'an dernier, FAC a approuvé une approche fondée sur des principes à l'égard des pratiques de responsabilité sociale et des pratiques de gestion durable. L'une de ces pratiques porte sur le bien-être des animaux d'élevage. Cette approche résume l'engagement de FAC à promouvoir le respect et la protection des animaux à la lumière d'une compréhension commune, contemporaine et scientifique du bien-être animal, qui découle de la reconnaissance du fait que les animaux sont des êtres doués de sensibilité, selon le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

Le bien-être animal est abordé dans notre Politique sur le risque lié à la réputation – demandeurs et clients. Cette politique stipule que « FAC n'accorde pas de financement aux personnes ou aux entreprises qui enfreignent délibérément les lois ou règlements fédéraux ou provinciaux régissant les soins et le traitement des animaux ». Le bien-être animal est aussi mentionné dans notre énoncé relatif à la propension au risque : « Notre engagement consiste à collaborer avec nos clients afin de comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés. Nous nous engageons à les aider à cerner et à résoudre les problèmes de façon à entraîner une incidence positive sur la société, le bien-être des animaux et l'environnement. Nous sommes conscients que nos clients n'évolueront pas tous au même rythme. »

Nous transmettons aussi à nos clients des connaissances sur le bien-être animal dans les articles de notre magazine *AgriSuccès*, sur notre site Web, et lors d'ateliers destinés aux clients.

Les politiques de prêt qui tiennent compte des pratiques durables en matière de bien-être des animaux d'élevage sont la responsabilité de notre vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque.

Croissance de la prochaine génération d'agriculteurs

(GRI 103-2)

Plus que jamais, FAC reconnaît l'importance de susciter l'intérêt de la prochaine génération pour l'industrie agricole et agroalimentaire. Le Recensement de l'agriculture de 2016 révèle que l'âge moyen des producteurs agricoles canadiens est 55 ans. Les jeunes ont la possibilité de participer à cette industrie et d'y apporter leur contribution. La présence de FAC en agriculture nous place dans une position unique pour aider à faciliter ce processus important.

Les jeunes producteurs jouent un rôle déterminant dans cette industrie dynamique et viable et nous continuons de mobiliser la prochaine génération de producteurs. En 2018-2019, nous avons élargi l'offre de notre série d'événements *Allumés!* Sommet FAC de la relève agricole, qui est passée de 5 à 11 événements. *Allumés!* vise à attirer et à mobiliser la prochaine génération d'agriculteurs de même que de fabricants et de détaillants de produits alimentaires. Les événements mettaient en vedette des conférenciers inspirants et avisés qui proposaient de nouvelles façons d'envisager l'agriculture.

Nous continuons d'aider les jeunes à découvrir l'agriculture, cette industrie moderne et avant-gardiste. Nous aidons la prochaine génération par l'entremise de notre programme FAC sur le campus qui s'adresse aux étudiants de niveau postsecondaire. Nous centrons aussi nos efforts sur la sensibilisation des jeunes d'âge scolaire et des jeunes adultes afin de les renseigner sur la provenance des aliments qu'ils consomment et la manière dont ils sont produits, et de les amener à mieux comprendre le dévouement et les soins quotidiens qui se rattachent à la production de leurs aliments. En travaillant en partenariat avec Agriculture en classe, les 4-H du Canada, et, au Québec, l'Association des jeunes ruraux du Québec (AJRQ) et la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), nous suscitons une passion et un intérêt à l'égard d'une industrie qui offre de nombreuses possibilités de carrière.

Afin de soutenir la prochaine génération d'agriculteurs, nous avons mis sur pied le prêt Jeune agriculteur de FAC qui s'adresse aux producteurs âgés de moins de 40 ans. De plus, en 2018-2019, nous avons lancé le prêt Démarrage FAC afin d'inciter les jeunes producteurs qui commencent une carrière en agriculture. Le prêt Démarrage FAC vise à aider les jeunes producteurs et exploitants d'entreprises agroalimentaires à obtenir leur premier prêt, pouvant atteindre 50 000 $ en vue de l'achat d'un actif lié à l'agriculture ou d'une participation dans une entreprise. Les deux produits offrent des modalités de financement souples à des taux et frais réduits. Les jeunes producteurs reçoivent également gratuitement le logiciel AgExpert afin de leur permettre de partir de bon pied en ce qui concerne la tenue de registres et la littératie financière.

De plus, FAC a lancé le prêt Jeune entrepreneur qui s'adresse aux agroentrepreneurs âgés de moins de 40 ans. Ce prêt offre également des taux intéressants et des frais réduits afin de soutenir les jeunes entrepreneurs qui œuvrent en agriculture.

La réussite des transitions et des transferts représente l'un des plus importants enjeux de l'agriculture canadienne. Le transfert d'une ferme à la prochaine génération est une façon pour de jeunes producteurs de lancer leur propre exploitation.

Pour répondre à ces besoins, nous avons lancé plusieurs activités visant à aider les producteurs à mener à bien le processus de transfert de la ferme. Nous avons créé le poste de directeur, transfert d'entreprises pour offrir des services consultatifs en personne à des clients ayant besoin d'aide pour élaborer leur plan de transfert.

Nous offrons le prêt Transfert afin de faciliter le transfert de la ferme pour l'acheteur et le vendeur. Le prêt Transfert de FAC permet à l'acheteur d'acquérir l'entreprise au fil du temps tout en accumulant des capitaux propres rapidement et en bénéficiant d'exigences plus souples concernant le versement initial. FAC garantit l'achat pour le vendeur, ce qui lui permet de recevoir des paiements échelonnés, pouvant se traduire par un avantage fiscal.

Nous continuons de fournir des connaissances importantes sur le sujet du transfert. La campagne intitulée *Parlons de transfert* propose des articles, des vidéos et des outils visant à accroître la sensibilisation à l'importance d'avoir un plan de transfert de la ferme et à amorcer le processus de planification de la relève agricole. Nos employés des bureaux de campagne utilisent aussi ces connaissances pour guider les conversations avec les clients à propos du transfert de la ferme. En outre, nous tenons plusieurs événements gratuits aux quatre coins du pays sur le sujet.

La responsabilité de former la prochaine génération d'agriculteurs incombe à notre vice-président exécutif et chef du marketing.

Soutien aux entrepreneurs

(GRI 103-2)

FAC est le principal prêteur à l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada et elle accorde une importance particulière aux petites et moyennes entreprises. FAC est déterminée à aider l'économie canadienne à réaliser son plein potentiel en appuyant la cible du gouvernement du Canada de faire passer les exportations agroalimentaires à 75 milliards de dollars par année d'ici 2025.

FAC accordera toujours la priorité à l'agriculture et aux producteurs primaires, et ces entreprises constitueront toujours son activité principale. Toutefois, les activités qui se déroulent en amont et en aval des producteurs primaires contribuent à maintenir une industrie saine et tournée vers l'avenir, servant de catalyseur de l'évolution, de l'innovation et du développement de l'agriculture. Nous ne cessons de parfaire la façon dont nous servons le secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire, afin de soutenir la chaîne de valeur agricole de manière globale.

L'industrie agricole et agroalimentaire est une industrie qui exige beaucoup de capital, et FAC s'efforce d'offrir un accès au capital et à d'autres outils pour favoriser la réussite des nouveaux entrepreneurs. Notamment, FAC offre le prêt Jeune entrepreneur, un produit à frais réduits, aux exploitants âgés de moins de 40 ans pour les aider à se lancer en affaires.

En plus d'aider les nouveaux venus, en 2018-2019, FAC a effectué un examen global de son offre de produits destinés à l'agroentreprise et à l'agroalimentaire et a apporté plusieurs améliorations pour soutenir les entrepreneurs de l'industrie agricole. Notamment, FAC a clarifié et élargi ses critères d'admissibilité pour être en mesure de soutenir un plus grand nombre d'entrepreneurs du secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire. FAC a aussi examiné et élargi les limites de sa propension au risque afin d'être en mesure de servir de nouveaux marchés et segments de clientèle, en particulier dans les catégories des petites et moyennes entreprises, où l'accès au financement est déficient. De plus, une nouvelle stratégie de marque inclusive qui s'adresse à l'ensemble de la chaîne de valeur sera lancée en 2019-2020 afin de susciter davantage l'intérêt de ce segment de notre clientèle.

Un nouveau cadre et une nouvelle stratégie de capital-risque ont été créés afin de permettre à FAC de mettre davantage l'accent sur les investissements dans des entreprises en démarrage. L'objectif est d'établir des partenariats avec des entrepreneurs, des investisseurs et d'autres participants à l'industrie afin d'encourager l'innovation et de soutenir le développement d'entreprises canadiennes robustes dans le secteur agricole et agroalimentaire. Cet objectif sera atteint au moyen de trois grands axes d'intervention :

- offrir davantage de financement aux exploitations à un stade de maturité avancé;
- accroître le financement offert aux entreprises en démarrage;
- établir des partenariats avec des organisations afin d'améliorer notre offre de conseils et de connaissances spécialisées pour les exploitations naissantes.

La gestion de cette initiative est une responsabilité commune de notre vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation et de notre vice-président exécutif et chef des finances.

Accès au financement et inclusion

(GRI 103-2)

FAC soutient et renforce l'agriculture, les agroentreprises et les exploitations agroalimentaires canadiennes en offrant un accès à du financement aux exploitants qui doivent surmonter des obstacles pour entrer dans l'industrie. FAC a cerné trois groupes principaux auxquels elle souhaite accorder une priorité accrue, soit les femmes en agriculture, les jeunes agriculteurs et les Autochtones.

Femmes en agriculture : Aujourd'hui, un nombre croissant de femmes pratiquent l'agriculture, et les rôles qu'elles jouent dans les fermes ne cessent d'évoluer. En 2016, les femmes représentaient 28,7 % des exploitants agricoles, soit près de 78 000 femmes sur un total de près de 272 000 producteurs agricoles. FAC est déterminée à augmenter la proportion d'entreprises au Canada qui appartiennent à des femmes et qui sont dirigées par elles, et à aider les femmes à réussir dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

En 2018-2019, FAC a mené des recherches approfondies et a déterminé que les femmes ont besoin :

- d'un accès accru aux capitaux pour démarrer ou faire croître leur entreprise;
- de perfectionner leurs compétences et de soutien pour solidifier l'efficacité de leur leadership et leurs aptitudes à la négociation, au réseautage et à l'encadrement. Elles recherchent aussi des outils afin d'améliorer leurs compétences en affaires et leurs connaissances financières pour pouvoir faire croître leur entreprise.
- de savoir où trouver les outils, les ressources et le contenu à valeur ajoutée qui sont accessibles partout au Canada, les commentaires émis par les femmes montrant qu'elles ne savent pas où trouver les renseignements qu'il leur faut pour parfaire leurs compétences, accroître leurs connaissances et renforcer leur confiance.

Pour répondre aux besoins des femmes en agriculture, FAC a pris les mesures suivantes :

- En 2018, le gouvernement fédéral a adopté une stratégie pour les femmes en entrepreneuriat afin d'aider les femmes entrepreneures à avoir plus facilement accès au financement, aux talents, aux réseaux et à l'expertise dont elles ont besoin pour faire croître leur entreprise. À titre d'institution financière fédérale, FAC a vu l'occasion d'appuyer cette stratégie en augmentant la proportion d'entreprises appartenant à des femmes grâce à un accès accru au capital et à des possibilités de perfectionnement des compétences.
- Pour offrir aux femmes un accès accru au capital, FAC s'est engagée à verser 500 millions de dollars sur trois ans à l'appui du prêt Femme entrepreneure, au titre de son programme Femme entrepreneure. En vertu de ce prêt, FAC renoncera à appliquer des frais de traitement jusqu'à concurrence de 1 000 $ et encouragera les emprunteuses à réinvestir l'argent ainsi économisé dans des activités de perfectionnement personnel et professionnel qui répondent à leurs besoins propres et à ceux de leur entreprise en croissance.
- FAC continuera d'offrir l'accès à des services consultatifs, à du contenu informatif à valeur ajoutée et à un plus grand nombre d'événements d'apprentissage sur des sujets qui intéressent les femmes.

Jeunes en agriculture : Ce sujet a été abordé sous le thème Croissance de la prochaine génération d'agriculteurs, à la page 28.

Autochtones : L'appui à l'intégration sociale et économique des populations autochtones est une priorité de FAC. L'industrie agricole et agroalimentaire canadienne est l'une des meilleures possibilités économiques qui s'offrent aux collectivités autochtones partout au Canada. Il est important pour le Canada et pour l'industrie de veiller à ce que les collectivités et les populations autochtones puissent mettre à profit leurs terres et leur savoir traditionnel grâce à un accès accru aux débouchés commerciaux, aux services consultatifs et aux soutiens financiers offerts dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

En 2018-2019, FAC a mené un processus exploratoire visant à déterminer des moyens de soutenir le développement économique des collectivités autochtones, en particulier dans le secteur de la production primaire et dans celui de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire. Consciente des défis historiques, FAC collabore constamment avec ses partenaires de l'industrie à la mise au point de nouvelles pratiques exemplaires qui tiennent compte du statut juridique et de la structure de gouvernance liés à la propriété des terres, ainsi qu'à la formation, au développement des connaissances agricoles et à la gestion d'exploitation agricole pour aider les collectivités autochtones qui réintègrent le secteur agricole et qui, bien souvent, n'ont pas exploité leurs terres depuis des décennies.

FAC s'attachera à élargir et à approfondir sa compréhension des besoins des organisations autochtones en matière de connaissances, de services consultatifs, de produits de financement et d'autres services pour les aider à faire progresser leurs activités économiques.

La gestion de l'accès financier et de l'inclusion est une responsabilité commune du vice-président exécutif et chef du marketing et du vice-président exécutif, Services juridiques et secrétaire de la société.

Littératie financière

(GRI 102-43, 103-2/FSS)

Notre présence en agriculture nous place dans une position unique pour être un catalyseur de croissance et de progrès soutenus et pour contribuer à améliorer la qualité de vie des familles d'agriculteurs et des collectivités rurales canadiennes.

Dans le cadre de notre planification stratégique, nous avons recours à une approche plus délibérée pour favoriser la croissance du secteur agricole et agroalimentaire et nous cherchons à offrir de nouveaux services pour répondre aux besoins professionnels de cette industrie complexe.

Nous nous efforçons d'offrir une valeur ajoutée qui dépasse largement le cadre des transactions de prêt, notamment en transmettant nos connaissances.

Nous croyons qu'une saine gestion financière est indispensable à la réussite en agriculture. Au moyen de nos programmes, nous offrons du soutien en gestion financière agricole destiné aux producteurs agricoles de partout au Canada. Nous offrons ce soutien, notamment, grâce au magazine *AgriSuccès*, publié quatre fois par an et comptant plus de 75 000 lecteurs. Chaque numéro renferme une chronique intitulée Votre argent, qui porte sur différents sujets financiers d'intérêt pour les producteurs, dont la planification de la relève, la comptabilité et l'impôt.

Nous communiquons nos connaissances et nos idées afin d'enrichir la vie et l'entreprise de nos clients comme celles des personnes qui ne sont pas des clients. Au total en 2018-2019, 12 552 personnes ont participé aux événements d'apprentissage que nous avons offerts, et plus de 1,5 million de personnes ont visionné ou consulté nos articles, vidéos, billets de blogue, ont écouté nos balados ou ont participé à nos webinaires.

Deux sujets sur lesquels nous mettons un accent particulier sont la gestion financière à la ferme et les conseils financiers visant à faciliter le transfert des exploitations au moyen de la planification de la relève.

Nous avons étendu notre objectif en matière de littératie financière à la prochaine génération d'agriculteurs en lançant un nouveau carrefour des affaires en ligne et un produit de prêt amélioré visant le transfert. Ces projets visent à soutenir la pérennité de l'industrie agricole et agroalimentaire et à garantir son dynamisme pour des générations à venir.

Nous promouvons aussi la littératie financière au moyen de nos logiciels FAC AgExpert, soit AgExpert Champs et AgExpert Comptabilité. Ces programmes comportent des outils intégrés qui aident les producteurs à analyser leurs données, à planifier la stratégie de leur exploitation et à suivre leurs résultats plus facilement. Ces logiciels, ainsi que les webinaires et les séances de formation que nous offrons, contribuent grandement à aiguiser le sens des affaires des producteurs et des exploitants.

La gestion de la littératie financière est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

Agriculture et alimentation – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Aider les jeunes producteurs à s'épanouir au sein de l'industrie	Sommes prêtées aux jeunes agriculteurs 2 FAIM ZÉRO	3,21 milliards de dollars	3,29 milliards de dollars	Agri-production : 3,08 milliards de dollars[4] Agroentreprise et agroalimentation : 105 millions de dollars	Permettre à un plus grand nombre de jeunes producteurs de faire carrière en agriculture, ce qui assure l'avenir de l'industrie	Atteindre l'objectif de 3,18 milliards de dollars prêtés aux jeunes agriculteurs dans le secteur de l'agri-production, ainsi que l'objectif de 149 millions de dollars prêtés aux jeunes agroentrepreneurs et exploitants d'entreprises agroalimentaires Présenter de 8 à 10 événements *Allumés!* Sommet FAC de la relève agricole aux quatre coins du pays
Favoriser le succès et la rentabilité de l'industrie en améliorant les compétences et les connaissances des producteurs	Nombre de personnes qui ont profité des activités de formation offertes par FAC 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	11 695 – nombre de participants aux événements d'Apprentissage FAC[5] 295 128 – nombre de lectures de vidéos d'apprentissage en ligne et d'épisodes de balado et de visionnements de webinaires 6 819 – nombre de participants aux événements organisés par l'intermédiaire du service de conférenciers internes de FAC	15 203 – nombre de participants aux événements d'Apprentissage FAC[5] 1 520 286 – nombre de lectures de vidéos d'apprentissage en ligne et d'épisodes de balado et de visionnements de webinaires 14 239 – nombre de participants aux événements organisés par l'intermédiaire du service de conférenciers internes de FAC	12 552 – nombre de participants aux événements d'Apprentissage FAC[5] 1 547 762 – nombre de lectures de vidéos d'apprentissage en ligne et d'épisodes de balado et de visionnements de webinaires 18 007 – nombre de participants aux événements organisés par l'intermédiaire du service de conférenciers internes de FAC	Les producteurs et agroentrepreneurs ont l'information et la formation nécessaires pour perfectionner leurs pratiques de gestion agricole.	Obtenir un pointage de 4,0 ou plus dans le sondage mené auprès des participants après les événements à la question portant sur l'utilité de l'information pour leur exploitation Atteindre l'objectif de 12 000 participants aux événements d'apprentissage organisés par FAC

[4] Ce montant total comprend le financement accordé aux jeunes producteurs et aux jeunes agroentrepreneurs et exploitants d'entreprises agroalimentaires.

[5] Les événements d'apprentissage organisés par FAC comprennent des ateliers pratiques ainsi que des séminaires et des forums mettant en vedette des conférenciers hors pair.

Agriculture et alimentation – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Renforcer et appuyer les réseaux agricoles et agroalimentaires	Nombre de partenariats avec des associations sectorielles	258	250	250	Les associations sectorielles comprennent mieux le rôle de FAC dans l'industrie agricole et connaissent les messages à diffuser pour faire la promotion de l'agriculture.	Continuer d'améliorer et de servir l'agriculture canadienne par l'intermédiaire de commandites provinciales et nationales
	Sommes investies pour soutenir les associations sectorielles	1,44 million de dollars	1,84 million de dollars	1,72 million de dollars		
Contribuer à la sécurité dans l'industrie	Nombre de personnes formées par l'intermédiaire du programme Gear Up for AG Health and Safety, de la Ag Health and Safety Alliance[6]	s. o.	s. o.	950 élèves formés dans six collèges	Les producteurs possèdent les compétences nécessaires pour assurer leur propre sécurité et celle des membres de leur famille et des employés qui travaillent dans leur exploitation.	Poursuivre la collaboration avec la Ag Health and Safety Alliance pour offrir le programme à d'autres collèges du Canada en 2019-2020 Continuer de renforcer les relations avec des partenaires du milieu de la sécurité agricole de partout au Canada Continuer de financer le programme Agri-Retour pendant toute l'année
	Sommes investies dans la sécurité en milieu agricole	184 500 $	162 500 $	160 000 $		
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide dans le cadre du programme AgriRetour	6	1	6		

[6] Nouvelle mesure en 2018-2019.

Agriculture et alimentation – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Souligner le caractère dynamique et tourné vers l'avenir de l'industrie en suscitant l'enthousiasme et en créant une image positive de l'agriculture	Sommes investies dans le programme Agriculture en classe	263 000 $	243 000 $	234 300 $	Un plus grand nombre d'élèves canadiens comprennent mieux l'industrie agricole et agroalimentaire et connaissent la provenance des aliments. De plus, ils en apprennent davantage au sujet des possibilités de carrière qu'offre l'industrie agricole et agroalimentaire.	Dans le cadre d'un projet pilote, présenter à Vancouver, Montréal et Toronto les événements engAGe! en collaboration avec Agriculture en classe dans le but de joindre un minimum de 1 500 élèves.
	Nombre d'élèves ayant participé à la Semaine de sensibilisation à l'agriculture canadienne	25 000	38 345	FAC n'étant plus le commanditaire principal de la Semaine de sensibilisation à l'agriculture canadienne, le nombre de participants ne sera donc plus mesuré. FAC étudie une nouvelle mesure du nombre d'élèves participant en personne aux événements engAGe! du Canada.		
	Nombre total de partenaires et d'agbassadeurs[7] de *L'agriculture, plus que jamais*	491 partenaires 3 562 agbassadeurs	535 partenaires 4 659 agbassadeurs	555 partenaires 5 110 agbassadeurs	Les producteurs et les agroentrepreneurs canadiens se sentent soutenus et disposent d'un moyen de s'exprimer de manière positive à propos de l'agriculture. Ces conversations contribuent à conscientiser les gens au sujet de la provenance de leurs aliments et de la manière dont ils sont produits.	Mesurer la perception de l'industrie de même que le type et la quantité de contenu qui intéressent le plus l'industrie, à l'aide d'une plateforme d'écoute sociale afin d'orienter le contenu et l'approche stratégique globale Planifier et tenir le Jour de l'agriculture canadienne le 11 février 2020, y compris l'événement à Ottawa (cible de 500 participants)
	Augmentation des mentions à propos de l'agriculture canadienne : Utilisation accrue des principaux mots-clics de l'industrie sur Twitter (#AgCan, #CdnAg) Hausse des impressions enregistrées sur Twitter en rediffusant le contenu des utilisateurs et en suscitant leur engagement (#AgPlusQueJamais, #AgMoreThanEver)	#AgCan #CdnAg – 1 899 utilisateurs mensuels en moyenne #AgPlusQueJamais #AgMoreThanEver – 2 126 648 impressions mensuelles en moyenne	#AgCan #CdnAg – 3 489 utilisateurs mensuels en moyenne #AgPlusQueJamais #AgMoreThanEver – 4 746 342 impressions mensuelles en moyenne	FAC a cessé d'utiliser cette mesure en 2018-2019 FAC a cessé d'utiliser cette mesure en 2018-2019		
	Perception observée dans le cadre des conversations en ligne au sujet de l'agriculture canadienne[8]	s. o.	s. o.	Établir une base de référence pour surveiller l'évolution de la perception d'une année à l'autre		

[7] Les agbassadeurs sont des personnes ou des groupes qui font la promotion active de l'agriculture de façon respectueuse et significative.

[8] Nouvelle mesure en 2018-2019.

Engagements pour 2018-2019	Résultat
Atteindre les objectifs de 3,09 milliards de dollars en prêts aux jeunes agriculteurs du secteur de la production agricole et de 145,2 millions de dollars en prêts aux jeunes agroentrepreneurs et exploitants d'entreprises agroalimentaires	FAC a obtenu un résultat légèrement inférieur à son objectif avec 3,08 milliards de dollars en financement pour l'agri-production et 105 millions de dollars en prêts à l'agroentreprise et l'agroalimentaire.
Présenter de huit à dix événements *Allumés!* Sommet FAC de la relève agricole aux quatre coins du pays	FAC a atteint cet objectif et a fait passer de 5 à 11 le nombre d'événements *Allumés!* Sommet FAC de la relève agricole, qui sont offerts d'un bout à l'autre du pays. Ces événements très dynamiques visent à inspirer et à mobiliser la prochaine génération de producteurs et d'exploitants agricoles.
Obtenir un pointage de 4,0 ou plus dans le sondage mené auprès des participants après les événements à la question portant sur l'utilité de l'information pour leur exploitation	FAC a atteint cet objectif. Le contenu présenté dans le cadre des événements d'apprentissage organisés par FAC était adapté aux intérêts des participants et les conférenciers étaient encadrés afin d'offrir des leçons clés que les participants pourront appliquer à leur retour à la maison.
Atteindre l'objectif de 12 000 participants aux événements d'apprentissage organisés par FAC	FAC a atteint cet objectif. Un total de 12 552 personnes ont participé aux événements d'apprentissage organisés par FAC.
Continuer de faire preuve de diligence dans l'attribution de fonds et la collaboration avec des associations et des regroupements agricoles, provinciaux et nationaux, afin de renforcer et d'appuyer l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne	FAC a atteint cet objectif. Nous évaluons avec rigueur les mérites de chaque commandite au moyen des processus établis. En 2018-2019, nous avons réalisé une évaluation du risque qui a permis de déterminer que des contrôles efficaces sont en place afin de minimiser le risque pour FAC.
Mettre à l'essai un nouveau programme en collaboration avec la Agriculture Health and Safety Alliance Canada qui met l'accent sur la sécurité agricole et s'adresse aux étudiants inscrits dans un programme d'études postsecondaires en agriculture	FAC a atteint cet objectif. Un programme pilote offert par l'intermédiaire de la Ag Health and Safety Alliance a permis de former presque 1 000 élèves dans six collèges différents.
Continuer de renforcer les relations avec le Centre canadien de santé et de sécurité en milieu agricole en offrant du financement et du soutien non financier	FAC a atteint cet objectif. Nous nous sommes associés avec le Centre canadien de santé et de sécurité en milieu agricole pour élaborer et présenter quatre webinaires sur la sécurité agricole, en français et en anglais.
Continuer de financer le programme Agri-Retour pendant toute l'année	FAC a atteint cet objectif. FAC continue de financer le programme AgriRetour et six personnes ont bénéficié d'une aide en 2018-2019.
L'investissement communautaire dans l'éducation en agriculture mettra l'accent sur les élèves du secondaire pour améliorer leur connaissance de l'industrie et susciter leur intérêt et leur enthousiasme à l'égard des possibilités de carrière qu'offre l'industrie agricole et agroalimentaire	FAC a atteint cet objectif. Nous travaillons avec Agriculture en classe afin d'organiser des événements en direct (engAGe!) qui ciblent plus de 1 500 élèves et visent à faire connaître les carrières en agriculture. Ces événements auront lieu à Toronto, Montréal et Vancouver à l'automne 2019.
Augmenter de 10 % par rapport à l'an dernier le taux annuel d'utilisation sur Twitter des mots-clics de l'industrie	FAC a modifié sa façon de mesurer la mobilisation au sein de l'industrie. FAC n'assure plus un suivi des deux mots-clics les plus populaires de l'agriculture canadienne afin de mesurer la mobilisation au sein de l'industrie. Cette mesure avait un effet limitatif, car elle supposait que l'un ou l'autre de ces mots-clics était utilisé dans chaque conversation au sujet de l'industrie. À l'avenir, FAC assurera un suivi de la mobilisation au sein de l'industrie à l'aide d'un outil d'écoute sociale qui mesure la perception, l'emplacement et le volume des conversations au sujet de l'industrie. À l'heure actuelle, FAC constate que dans l'ensemble, 95 % des conversations en anglais sont positives ou neutres et 98 % des conversations en français le sont également.

Engagements pour 2018-2019	Résultat
Nouer entre trois et cinq relations stratégiques avec des acteurs de la chaîne de valeur afin d'appuyer les efforts de diffusion de messages visant à susciter la confiance du public	FAC a atteint cet objectif. L'initiative *L'agriculture, plus que jamais* continue de permettre de nouer des relations stratégiques avec des intervenants externes, dont : **1.** Dylan Sher, producteur du film *Before the Plate. L'agriculture, plus que jamais* a aidé à commanditer et à appuyer la diffusion (devant une audience et en ligne) de ce film auprès de consommateurs et de membres de l'industrie agricole et alimentaire. Le film leur a donné une occasion unique de découvrir la provenance de nos aliments et des gens qui permettent que ces aliments se retrouvent dans notre assiette. **2.** Food Bloggers of Canada – Le développement de relations avec ce groupe a permis à *L'agriculture, plus que jamais* de promouvoir le Jour de l'agriculture canadienne auprès d'un nouveau groupe d'intervenants de l'industrie alimentaire. **3.** Des activités de mobilisation ont eu lieu avec des organismes de l'industrie alimentaire comme le Cactus Club Cafe, Restaurants Canada et Aramark.
Assurer la planification et la prestation du Jour de l'agriculture canadienne le 12 février 2019, y compris l'événement qui a lieu à Ottawa	FAC a atteint cet objectif grâce à la troisième édition du Jour de l'agriculture canadienne, qui poursuit sur sa lancée. Cette journée permet à FAC de mettre en vedette l'agriculture et l'alimentation canadiennes. Des partenaires et agbassadeurs de partout au pays soulignent cette journée en diffusant leurs messages dans les médias sociaux et en organisant une variété d'activités. Dans les médias sociaux, le mot-clic #JourAgCan figurait parmi les sujets les plus populaires pendant la majeure partie de la journée (une hausse de 80 % des impressions enregistrées sur Twitter par rapport à l'an dernier) et ils ont été soulignés dans un moment Twitter. La conférence du Jour de l'agriculture canadienne, qui a été organisée par FAC à titre de commanditaire principal, a attiré un total de 510 personnes, notamment des dirigeants, des agriculteurs et des intervenants, réunis pour célébrer le thème de l'avenir de l'alimentation. Remarque : Le Jour de l'agriculture canadienne est un événement qui s'adresse à toute l'industrie et les résultats obtenus vont au-delà de la participation de *L'agriculture, plus que jamais* et de FAC à cette journée. L'ensemble de l'industrie y participe.

Communauté

Nous favorisons des collectivités fortes et dynamiques où nos clients et nos employés vivent et travaillent, en particulier dans les régions rurales du Canada.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention de la communauté

Investissements communautaires

(GRI 103-2/FSS)

À FAC, nous favorisons des collectivités fortes et dynamiques où nos clients et nos employés vivent et travaillent, en particulier dans les régions rurales du Canada. Pour ce faire, nous soutenons des projets qui apportent des changements positifs dans ces collectivités et contribuent à leur pérennité.

Nos activités d'investissement communautaire sont étroitement alignées avec l'industrie agricole et mettent l'accent sur la lutte contre la faim, la mise en valeur des collectivités rurales, la sécurité en agriculture, la sensibilisation à l'agriculture et le bénévolat des employés.

Nous avons trois fonds importants permettant aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif d'obtenir du soutien : le fonds AgriEsprit de FAC, le Fonds FAC de Regina et le Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones. Chaque année, nous menons une collecte nationale d'aliments intitulée FAC en campagne contre la faim pour recueillir des dons en aliments et en argent afin de soutenir des banques alimentaires et des programmes d'alimentation de partout au pays. Nous soutenons aussi Centraide et les collectivités canadiennes au moyen d'autres initiatives de bienfaisance.

Chaque initiative et chaque programme poursuit des buts particuliers et comporte des mesures précises, et nous déterminons leur réussite en fonction de ces buts et de l'impact sur les bénéficiaires. Les possibilités de financement dans le cadre des investissements communautaires sont examinées et analysées selon des critères particuliers, y compris mais sans toutefois s'y limiter, leur pertinence par rapport à nos secteurs d'intervention, leur caractère inclusif et leur impact sur la communauté.

Par ailleurs, FAC œuvre en partenariat avec le programme Agriculture en classe, l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), la Ag Health and Safety Alliance, Banques alimentaires Canada, les 4-H du Canada et la Do More Agriculture Fondation.

Les objectifs et les cibles relatifs aux investissements communautaires sont décrits dans le tableau Communauté – Tendances des résultats aux pages 39 et 40.

À FAC, la gestion de l'investissement communautaire est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing

(GRI 103-2, 201-1/FSS)

Domaines d'intérêt	Priorités (objectifs)	Mesures	Pourcentage du budget total d'investissement communautaire
Lutte contre la faim	Participer à la lutte contre la faim dans les collectivités rurales au Canada	Exécuter le programme FAC en campagne contre la faim afin de recueillir des aliments et des fonds pour les banques alimentaires du Canada	**11 %**
Sécurité agricole	Contribuer à la sécurité dans l'industrie	Offrir le programme AgriRetour de FAC, appuyer le programme de Sécurijours de la Progressive Agriculture Foundation, la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole, le Centre canadien de santé et sécurité en milieu agricole et le AgriSafe Network	**9 %**
Formation en agriculture	Souligner le caractère dynamique et tourné vers l'avenir de l'industrie en suscitant l'enthousiasme et en créant une image positive de l'agriculture	Favoriser l'éducation en agriculture en partenariat avec Agriculture en classe Canada, afin de financer engAGe! une nouvelle série d'événements d'apprentissage visant à inciter les élèves du secondaire à faire carrière en agriculture	**7 %**
Amélioration des collectivités	Appuyer les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent, en particulier dans les régions rurales du Canada	Soutenir des projets d'immobilisations dans le secteur rural canadien au moyen du fonds AgriEsprit de FAC Appuyer les langues officielles d'un bout à l'autre du Canada et aider les résidents à exprimer la diversité culturelle et linguistique de leurs régions Appuyer les œuvres de bienfaisance et les organismes sans but lucratif de Regina au moyen du Fonds FAC de Regina	**47 %**
Bénévolat	Favoriser le bénévolat des employés	Encourager le bénévolat en appuyant les organismes auxquels nos employés consacrent du temps par l'intermédiaire de notre programme de jumelage des dons des employés et de notre tirage mensuel parmi les bénévoles	**8 %**
Autre		Comprend le soutien aux clients par l'entremise du fonds AgriUrgences de FAC, l'appui aux étudiants par l'intermédiaire du Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones ainsi que d'autres possibilités d'investissement communautaire	**18 %**

Communauté – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Réduire la faim dans les collectivités rurales au Canada	Nombre de repas fournis grâce au programme FAC en campagne contre la faim	6,75 millions de repas fournis	7,28 millions de repas fournis	Plus de 9,5 millions de repas fournis	Ces activités ont contribué à réduire la faim au Canada et à sensibiliser davantage la population au problème de la faim aux échelles locale, provinciale et nationale.	Fournir 5 millions de repas aux Canadiens et Canadiennes dans le besoin Continuer à soutenir les banques alimentaires et les programmes de lutte contre la faim au Canada Maintenir le nombre de partenaires et d'écoles participant à FAC en campagne contre la faim
	Nombre de partenaires participant à FAC en campagne contre la faim	280	279	255		
	Nombre d'écoles participant à FAC en campagne contre la faim	386	409	401		

(GRI 201-1)

Communauté – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Appuyer les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent	Nombre de projets communautaires soutenus par le fonds AgriEsprit, le fonds Expression de FAC et le Fonds FAC de Regina	**103** Fonds AgriEsprit de FAC : 78 Fonds Expression de FAC : 8 Fonds FAC de Regina : 17	**106** Fonds AgriEsprit de FAC : 78 Fonds Expression de FAC : 10 Fonds FAC de Regina : 18	**128** Fonds AgriEsprit de FAC : 84 Financement au titre des langues officielles[9] : 23 Fonds FAC de Regina : 21	Le financement a aidé des organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada à rehausser la qualité de vie dans leurs collectivités au moyen de projets d'amélioration.	Veiller à ce qu'un plus grand nombre de projets axés sur la durabilité soient pris en considération au titre du fonds AgriEsprit de FAC et attribuer 1,5 million de dollars à l'échelle du Canada
	Somme totale versée à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif	3 millions de dollars	3,9 millions de dollars[10]	4,3 millions de dollars		Verser des dons aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif canadiens pour un total de 3,6 millions de dollars
Favoriser le bénévolat des employés	Sommes versées à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif par le biais du programme de bénévolat des employés de FAC	78 851 $	$105 045 $	85 994 $	Les employés ont reçu l'encouragement et le soutien dont ils avaient besoin pour s'investir auprès d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif qui leur tiennent à cœur et pour améliorer la qualité de vie dans leur collectivité.	Financer toutes les demandes admissibles présentées par les employés au moyen du programme de bénévolat des employés de FAC en 2019-2020 Augmenter les heures de bénévolat des employés dans le cadre de la campagne Centraide de FAC et atteindre l'objectif d'une participation de 950 employés à la Saison de la compassion
	Nombre d'employés qui participent bénévolement chaque année à la Saison de la compassion de Centraide[11]	s.o.	s.o.	911		

[9] Le fonds Expression de FAC n'existe plus. Le même montant de financement est toutefois utilisé pour financer des projets visant les langues officielles partout au pays.

[10] Ce montant total comprend les sommes investies par l'entremise du fonds AgriUrgences de FAC.

[11] Nouvelle mesure en 2018-2019.

Engagements pour 2018-2019	Résultat
Fournir cinq millions de repas à des Canadiennes et des Canadiens dans le besoin	FAC a dépassé considérablement cet objectif en fournissant 9,5 millions de repas aux Canadiens et Canadiennes dans le besoin.
Continuer de soutenir les banques alimentaires et les programmes de lutte contre la faim partout au Canada	FAC a atteint cet objectif. Nous avons offert un soutien important aux banques alimentaires et aux programmes de lutte contre la faim.
Soutenir des projets communautaires aux quatre coins du Canada par l'intermédiaire des différents fonds de FAC	FAC a atteint cet objectif. Nous avons soutenu 128 projets d'un bout à l'autre du pays, soit 84 par l'intermédiaire du fonds AgriEsprit de FAC, 21 par l'entremise du Fonds FAC de Regina et 23 projets visant les langues officielles.
Veiller à ce qu'un plus grand nombre de projets axés sur la durabilité soient pris en considération au titre du fonds AgriEsprit de FAC 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	FAC a atteint cet objectif. Le fonds AgriEsprit de FAC a appuyé 32 projets axés sur la durabilité, ce qui représente 40 % du financement total.
Verser de 3,6 millions de dollars en dons aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif et aux collectivités	FAC a dépassé cet objectif en versant des dons totalisant 4,3 millions de dollars à des organismes de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif.
Financer toutes les demandes admissibles présentées par les employés au moyen du programme de bénévolat des employés de FAC en 2018-2019	FAC a atteint cet objectif et a financé toutes les demandes admissibles présentées dans le cadre du programme de bénévolat des employés.
Augmenter les heures de bénévolat des employés dans le cadre de la campagne Centraide de FAC	FAC a atteint cet objectif. En 2018-2019, 911 employés ont participé à la Saison de la compassion de Centraide comparativement à 735 l'année précédente.

Clients

Nous mettons l'accent sur les producteurs primaires ainsi que sur les entrepreneurs le long de la chaîne de valeur agricole. Nous offrons à nos clients, à prix concurrentiel, des solutions souples de financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage et d'autres services commerciaux.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention des clients

Relations clients

(GRI 102-43, 103-2/FSS)

Sur le marché d'aujourd'hui, les clients peuvent choisir parmi de nombreuses options et ils ont par conséquent des attentes très élevées, qu'ils fassent affaire avec nous en personne, en ligne ou au téléphone.

Dans le but de dépasser leurs attentes, nous avons mis au point les principes de l'expérience client afin d'orienter les employés pour qu'ils offrent une expérience client exceptionnelle et délibérée qui la distingue des autres organisations. Ces principes précisent l'expérience client que nous voulons offrir à chaque point de contact. Nous avons aussi adopté une approche rigoureuse et délibérée pour la gestion des relations avec nos clients : le Processus de gestion des relations d'affaires (PGRA).

Nous évaluons dans quelle mesure nous réussissons à offrir une expérience client extraordinaire. Le pointage Net Promoter Score[MD] (NPS) est une mesure du taux de promotion par les clients qui permet à FAC de comparer l'expérience client qu'elle offre à celle d'autres entreprises reconnues qui accordent autant d'importance à l'expérience client.

Les objectifs et les cibles concernant les relations clients figurent dans le tableau Clients – Tendances des résultats à la page 47.

Les relations clients sont la responsabilité de la vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation.

Protection des renseignements personnels et sécurité des données

(GRI 103-2)

La confidentialité et la sécurité des données revêtent une importance capitale pour les Canadiennes et les Canadiens, et la gestion de la collecte, de l'utilisation et de la communication des renseignements personnels est maintenant une question prioritaire pour l'industrie des services financiers, y compris FAC.

Il nous tient à cœur de respecter la confidentialité de nos clients et de nos employés. Nous déployons constamment auprès de nos employés des efforts de sensibilisation quant à l'importance de protéger la confidentialité et les données et nous nous efforçons d'améliorer continuellement les politiques, les systèmes et les outils que nous utilisons pour recueillir des renseignements personnels et les protéger contre la collecte, l'utilisation et la communication non autorisées.

FAC est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada, qui est administrée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, FAC doit restreindre la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels, prévoir les mécanismes de sécurité suffisants pour prévenir la perte ou l'utilisation malveillante des données, et garantir aux personnes un droit d'accès aux renseignements personnels que détient FAC à leur sujet.

La conformité à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* est gérée par une équipe de notre division de la Gouvernance sous la direction du vice-président exécutif, Services juridiques, secrétaire de la société et chef de la protection des renseignements personnels. L'équipe gère la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (y compris les demandes d'accès à l'information), surveille les politiques de confidentialité de FAC et oriente la société dans la détermination et la gestion des risques d'atteinte à la vie privée, et gère les réponses aux incidents liés à la protection des renseignements personnels.

Les préoccupations ou les plaintes au sujet des pratiques de confidentialité de FAC ou de la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* peuvent être communiquées au commissaire à la protection de la vie privée, qui fait fonction d'ombudsman dans la résolution de problèmes liés à la confidentialité et surveille la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels.*

Une grande partie de l'infrastructure de TI de FAC est confiée à des fournisseurs de service indépendants. Les normes relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels sont documentées, incluses dans toutes les ententes de service, et les fournisseurs de service peuvent faire l'objet d'un audit périodique par FAC. Nous effectuons régulièrement des essais de pénétration de nos systèmes de TI, et nous mettons à jour et améliorons continuellement notre sécurité informatique avec l'aide de tiers, experts indépendants de l'industrie. Jusqu'à présent, nous n'avons pas subi d'atteinte à la vie privée résultant de l'intrusion de tiers dans nos systèmes de TI.

Incidents et plaintes

(GRI 418-1)

Un incident relatif à la protection des renseignements personnels est un événement susceptible de compromettre potentiellement ou réellement des renseignements permettant d'identifier une personne dans un format qui pourrait être accessible par une personne non autorisée. Compte tenu de la taille de FAC (plus de 1 900 employés, 97 bureaux et plus de 100 000 clients), des incidents relatifs à la protection des renseignements personnels se produisent.

Les employés ont la responsabilité de relever ces incidents, qui sont déclarés à l'équipe de la protection de la vie privée de FAC et consignés par celle-ci. Dans la plupart des cas, les incidents résultaient d'une erreur humaine de la part d'un employé. Au cours du dernier exercice, il y a eu 33 incidents mineurs, mais aucun n'a été considéré comme une atteinte substantielle à la vie privée. Aucun incident important relatif à la protection des renseignements personnels n'a été déclaré à l'agente de la protection de la vie privée de FAC, et aucune plainte concernant FAC n'a été formulée au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

Favoriser la protection de la confidentialité

Nos employés sont tenus de respecter les principes de confidentialité de FAC et d'intégrer la protection de la confidentialité à leurs activités d'affaires quotidiennes :

- En vertu de notre *Code de déontologie*, tous les employés ont la responsabilité de protéger les renseignements personnels en leur possession. Une atteinte à la vie privée est traitée comme une affaire sérieuse et est susceptible d'entraîner la prise de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.
- FAC s'est dotée d'une politique interne en matière de protection des renseignements personnels et d'une politique de confidentialité en ligne qui figurent dans son site Web public. Nos politiques de confidentialité reflètent nos exigences en matière de conformité en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sont conformes au Code type sur la protection des renseignements personnels de l'Association canadienne de normalisation.
- Tous les nouveaux employés reçoivent de la formation sur la protection des renseignements personnels dans le cadre de leur orientation, et de l'information sur la protection des renseignements personnels est incluse dans la formation en ligne sur l'intégrité à FAC que tous les employés sont tenus de suivre chaque année.
- Des ressources documentaires sur la protection des renseignements personnels sont à la disposition de tous les employés. Par exemple, nos normes de l'expérience client, que tous les employés sont tenus d'observer, comportent les normes et les lignes directrices en matière de protection des renseignements personnels et de confidentialité.

FAC propose les trois moyens suivants de communiquer les plaintes relatives à la confidentialité :

- Les questions relatives aux pratiques de FAC en ce qui a trait à la protection de la vie privée ou aux demandes d'accès à des renseignements personnels doivent être adressées à l'agente de protection des renseignements personnels de FAC.
- Les personnes qui sont insatisfaites de la réponse de FAC à leurs questions peuvent communiquer avec le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.
- Toute personne qui souhaite porter plainte (de façon anonyme si elle le désire) pour toute forme de préoccupation allant de la protection des renseignements personnels à un acte répréhensible commis par un employé peut appeler la LigneConfidentielle, une ligne directe de dénonciation accessible jour et nuit, 365 jours par année. Les plaignants parleront à un professionnel indépendant qui veillera à ce que leur déclaration d'inconduite soit traitée comme il se doit, sans avoir à donner leur nom.

L'intégrité avant tout

(GRI 102-17)

Nous respectons notre engagement envers nos clients en mettant en pratique nos valeurs fondamentales, notamment l'intégrité.

Le *Code de déontologie* de FAC guide notre façon de fonctionner, et nos employés ont l'obligation de s'exprimer franchement et de signaler, de bonne foi, toute infraction éventuelle au *Code*. FAC offre aussi à la population la possibilité de communiquer directement avec l'agente de l'intégrité de FAC afin de discuter d'une situation éventuelle.

Ce code s'applique à FAC, à son Conseil d'administration et à tous ses employés (qu'il s'agisse d'employés permanents, contractuels, embauchés pour une durée déterminée ou de placements professionnels). L'adhésion à ce code est une condition d'embauche, et tous les nouveaux employés doivent signer le *Code* ainsi que le formulaire Engagement et promesse de fidélité et de discrétion pour confirmer leur compréhension du *Code* et leur engagement à y adhérer. Le personnel est tenu de réaffirmer annuellement sa compréhension du *Code* et son engagement à le respecter. Il doit également suivre un module de formation en ligne.

Lutte contre la corruption

(GRI 205-1)

La corruption est l'une des nombreuses catégories de crime, comme le blanchiment d'argent, la fraude et le financement d'activités terroristes, qui sont en augmentation à l'échelle mondiale. Chaque entreprise de chaque industrie est à risque, et FAC ne fait pas exception.

Nous savons que nous devons prévenir le vol et la fraude et respecter toutes les lois luttant contre la corruption et la subornation. Le *Code de déontologie* de FAC exige que les employés connaissent et respectent les lois et les règlements applicables à leurs activités professionnelles et se comportent de manière éthique en tout temps. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les attentes de FAC en matière d'intégrité et sur le *Code de déontologie* de la Société, veuillez consulter la section intitulée « L'intégrité avant tout » du présent rapport. FAC est aussi en train de concevoir un programme complet afin de protéger la société contre les crimes financiers, ce qui commence par une bonne connaissance de nos clients. Nous savons que la plupart de nos clients sont des gens bien intentionnés qui exploitent des entreprises agricoles et agroalimentaires fiables et emploient des pratiques éprouvées qui satisfont à nos attentes en matière d'intégrité. De plus, nous avons mis en place des mesures qui nous permettent d'identifier les personnes qui présentent un risque accru de pratiques de corruption. Nous nous efforçons de mettre en œuvre un programme approprié et conforme à ceux des institutions financières assujetties à la réglementation fédérale.

Pour protéger FAC contre la corruption, nous vérifions les noms de nos clients actuels par rapport à des listes de surveillance internationales, dont celles produites par des organismes de réglementation, d'accréditation et d'application de la loi ainsi que des listes des personnes politiquement vulnérables (PPV). Nous avons amélioré nos processus d'intégration des nouveaux clients afin de recueillir des renseignements supplémentaires, notamment de savoir s'ils sont des PPV. Nous menons différentes recherches dans des sources ouvertes (Internet et des bases de données publiques) pour repérer des signaux d'alerte pouvant indiquer qu'une personne présente un risque accru pour FAC. À quelques occasions, la diligence exercée par nos employés a permis d'établir qu'un client éventuel n'était pas une personne avec qui FAC souhaitait faire affaire, et nous avons pu refuser la demande de financement, évitant ainsi d'utiliser d'autres ressources de FAC.

Nous savons que ce type de diligence raisonnable est important pour nos clients. Le fait d'exercer nos activités avec intégrité en mettant l'accent sur une bonne gouvernance et en nous conformant aux politiques préservera notre réputation de partenaire de confiance auprès de nos clients. Plus nous nous protégeons efficacement contre la corruption, plus nous pouvons soutenir efficacement l'industrie agricole dynamique du Canada.

Tous les employés ont un rôle à jouer. Les employés clés des trois lignes de défense ont suivi une formation obligatoire sur la façon dont ils peuvent contribuer à prévenir le crime financier. Les employés recevront une formation d'appoint tous les ans selon leur rôle au sein de l'organisation. Nous avons renforcé les pratiques de FAC pour accroître notre confiance dans le choix des personnes avec qui nous faisons affaire, qu'il s'agisse d'un client potentiel, d'un nouveau fournisseur ou d'une entreprise locale avec laquelle nous travaillons depuis des années.

La gestion des pratiques anticorruption est la responsabilité de la vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque.

Technologie innovante

(GRI 103-2)

Il est important de s'assurer que FAC demeure concurrentielle et pertinente, ce qui, dans le monde actuel, suppose de combiner de façon créative idées d'affaires et compétences techniques dans le but de créer ou d'améliorer des modèles d'affaires qui apportent une valeur ajoutée pour les clients. Les attentes de nos clients et de nos employés évoluent aussi rapidement que la technologie qui nous entoure. C'est pourquoi nous investissons dans notre potentiel créatif et technologique pour améliorer l'expérience client et l'expérience employé, et pour veiller à ce que FAC demeure concurrentielle par rapport aux autres institutions financières.

Une façon fondamentale d'exploiter ces technologies en pleine mutation consiste à explorer et à évaluer leur incidence et les moyens d'en tirer profit afin d'offrir une valeur ajoutée à nos clients et à nos employés. Nous veillons à ce que nos équipes techniques et opérationnelles reçoivent la formation et le perfectionnement nécessaires pour se tenir au fait des modèles d'affaires et des capacités techniques les plus actuelles, et nous explorons régulièrement de nouvelles solutions à des problèmes existants.

FAC a mis sur pied une équipe d'Innovation dont le travail s'appuie sur les principes de la conception humanocentrique afin de veiller à ce que l'organisation mette au point des solutions avec l'utilisateur final. D'une part, l'équipe de l'Espace Idées, aide les équipes internes à faire preuve d'innovation à l'égard des priorités actuelles, tandis qu'autre part, l'équipe du Laboratoire d'innovation explore des possibilités à court et à long terme. FAC continuera d'intégrer les principes de la conception humanocentrique, pour concevoir des solutions favorisant l'excellence de l'expérience client et de l'expérience employé.

À mesure que nous innovons et que nous nous améliorons, il devient impératif de protéger nos systèmes ainsi que les renseignements de nos clients contre les cyberattaques. Pour ce faire, nous devons constamment faire évoluer nos stratégies de gestion du risque, grâce à des moyens électroniques mais aussi en formant nos employés. Nous nous améliorons continuellement dans ce domaine et nous nous engageons à protéger FAC contre ce risque.

La gestion des technologies innovantes ainsi que les initiatives et les tactiques d'atténuation correspondantes sont la responsabilité du vice-président exécutif et chef de la technologie de l'information.

Clients – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Offrir constamment une expérience client extraordinaire	Indice de l'expérience client Net Promoter Score[MD] (NPS)	64,5 %	Indice de l'expérience client (en date du 30 septembre 2017) : 65,8 %[12] NPS, en date du 31 mars 2018 : 76	69,5 %	FAC offre une expérience client adaptée aux besoins de l'industrie.	Continuer de mettre l'accent sur l'expérience client afin d'atteindre un pointage NPS de 70 (la norme d'excellence)
Faire preuve d'un soutien et d'un engagement indéfectibles envers les clients	Nombre de clients bénéficiant du fonds AgriUrgences de FAC	233	287	347	Des clients ont bénéficié d'une aide financière temporaire qui les a aidés à soutenir leurs familles et leur exploitation pendant une situation de crise.	Continuer d'améliorer l'expérience client en venant en aide aux clients pendant une situation de crise

[12] Le 1er octobre 2017, l'Indice de l'expérience client (IEC) a été remplacé par le pointage Net Promoter Score[MD] (NPS). La mesure pour 2017-2018 reflète l'IEC au 30 septembre 2017 et le pointage NPS au 31 mars 2018. Pour 2018-2019, seul le pointage NPS est communiqué.

Engagements pour 2018-2019	Résultat
Continuer de mettre l'accent sur l'expérience client afin d'atteindre un pointage NPS de 70 (la norme d'excellence)	FAC a atteint son objectif en obtenant un pointage NPS de 69,5.
Continuer d'offrir une aide financière aux clients qui traversent des périodes difficiles au moyen du fonds AgriUrgences de FAC	FAC a dépassé cet objectif en accordant une aide financière à 347 clients par l'intermédiaire du fonds AgriUrgences de FAC, ce qui représente une hausse de 21 % de la demande par rapport à l'année précédente.

Employés

Nous favorisons une culture axée sur la responsabilisation, le partenariat et la diversité et offrons une expérience employé exceptionnelle.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention des employés

Mobilisation des employés

(GRI 102-44, 103-2)

La mobilisation des employés est d'une grande importance pour FAC. En effet, des employés qui ont un attachement intellectuel et émotionnel envers FAC sont plus susceptibles de parler positivement de la société, d'y rester pendant de longues années et de donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour. Le fait d'encourager les employés à déployer un effort supplémentaire pour travailler avec leurs collègues dans un environnement axé sur la responsabilisation à 100 % et pour former des partenariats engagés favorise la création d'une expérience client extraordinaire, suscite la fidélité des clients et permet à FAC de se démarquer sur le marché.

FAC participe au sondage annuel d'Aon Hewitt sur la mobilisation des employés, qui est un moyen de connaître l'opinion de nos employés. Généralement, plus de 80 % des employés répondent au sondage annuel, qui a lieu en juin. Ce taux de participation est considéré comme très élevé et il démontre à quel point nos employés sont désireux de faire part de leurs commentaires. Notre pointage global de mobilisation des employés s'est établi à 85 % en 2018, soit un résultat similaire à celui de l'année précédente. Ce taux de mobilisation est très élevé, ce qui place FAC parmi les employeurs de niveau platine, la catégorie supérieure des employeurs qui participent au sondage d'Aon Hewitt. Les résultats du sondage sont communiqués aux leaders de FAC, qui discutent de l'expérience employé avec les membres de leur équipe et élaborent des plans d'action afin de continuer à renforcer et à maintenir le niveau de mobilisation. Ces plans sont tous revus par les Ressources humaines afin de déterminer les thèmes communs et de cerner les lacunes éventuelles en matière d'expérience employé qui doivent être corrigées à l'échelle de la société.

Apprentissage et perfectionnement des employés

(GRI 103-2)

FAC préconise une culture où l'apprentissage est encouragé, où il est appuyé par la direction et où l'atteinte des objectifs d'apprentissage des employés est mesurée et reconnue.

Étant donné que FAC est une organisation fondée sur les connaissances, il est crucial que nos employés puissent accéder à la formation dont ils ont besoin et possèdent les connaissances requises pour accomplir leurs tâches avec confiance. FAC est en train de mettre en œuvre une stratégie globale d'apprentissage qui vise à moderniser la conception et la prestation de l'apprentissage des employés. L'objectif est de transmettre aux employés l'information de base, ainsi que les outils et les connaissances là où ils en ont besoin, pour favoriser leur rendement au travail. Cette approche mixte comporte des occasions d'apprentissage formelles et informelles, dont l'apprentissage en ligne, l'enseignement postsecondaire, des activités d'apprentissage internes et externes, le jumelage, l'encadrement et le mentorat. En 2018-2019, nous avons créé un nouveau processus d'accueil et d'intégration pour le personnel des Opérations et nous continuerons d'améliorer la conception et la prestation de nos programmes d'apprentissage.

En plus de l'apprentissage requis des employés pour effectuer leur travail, nous encourageons aussi l'apprentissage général et autonome. Notre politique de perfectionnement des employés expose nos engagements. FAC exige que tous les employés permanents, ainsi que les employés en période d'essai, qui occupent un poste en formation, ou qui sont nommés pour une durée déterminée de six mois ou plus, aient une conversation constructive avec leur gestionnaire à propos de leur perfectionnement. En 2018-2019, plus de 1 500 employés ont rempli leur plan de perfectionnement individuel. Habituellement, les employés mettent l'accent sur deux aspects du développement, soit le perfectionnement lié à leur poste actuel et la préparation en vue de possibilités de carrière futures. Nous croyons que ce développement se produit plus efficacement lorsque les employés ont des discussions régulières avec leur gestionnaire et qu'ils élaborent un plan délibéré pour atteindre leurs objectifs.

Nous attachons aussi de l'importance à la formation de leaders qui se soucient véritablement de leur équipe, qui personnifient notre culture, qui écoutent en faisant preuve de curiosité, qui communiquent ouvertement et qui sont authentiques et vulnérables. L'excellence du leadership fait partie intégrante de l'expérience employé à FAC. Nous offrons des programmes de perfectionnement structuré pour soutenir les nouveaux gestionnaires durant leurs deux premières années en poste, afin de les aider à s'épanouir comme leaders et à perfectionner les compétences essentielles dont ils ont besoin pour exceller dans leur travail. En 2018-2019, nous avons lancé un nouveau programme d'apprentissage, Culture Plus, qui vise à approfondir et renforcer notre culture. La première phase du programme, intitulée « Être un leader de la culture dans votre équipe », mettait l'accent sur les leaders formels et le rôle unique de modèle qu'ils jouent en personnifiant nos pratiques culturelles et en gérant la manière dont la culture est démontrée au sein de leurs équipes. C'est pourquoi nous continuons d'offrir des outils et des ressources pour permettre à tous les leaders de continuer à se perfectionner, dont une communauté de leaders en ligne, des ateliers sur l'efficacité du leadership, ainsi que l'accès à de l'encadrement et à d'autres occasions de perfectionnement externes, au besoin. En outre, pour nous assurer de disposer d'un bassin de leaders potentiels, nous avons également lancé un programme d'apprentissage afin d'appuyer les aspirants gestionnaires. Des groupes d'aspirants gestionnaires ont donc été formés dans différents secteurs de l'organisation afin de créer un lieu commun pour les employés qui ont cet intérêt en commun.

Nous mesurons nos progrès au moyen de notre sondage annuel sur la mobilisation des employés, qui comprend quatre énoncés axés sur l'apprentissage et le perfectionnement :

- Cette organisation soutient fermement l'apprentissage et le développement de ses employés.
- Mon gestionnaire m'aide à trouver des façons de me perfectionner et de m'épanouir dans mon travail.
- Il y a suffisamment d'opportunités au sein de cette organisation pour acquérir de nouvelles compétences.
- Cette organisation a un processus efficace pour m'aider à identifier mes besoins en matière de développement.

Dans le cadre du sondage 2018 sur la mobilisation des employés, FAC a obtenu une note de 76 % pour ce qui est de l'apprentissage et du perfectionnement, soit 1 % de plus que l'année précédente.

Diversité et inclusion

(GRI 103-2)

FAC s'efforce de constituer un effectif qui reflète la diversité de la population active canadienne qualifiée. Nous sommes déterminés à offrir un environnement de travail inclusif et qui favorise la productivité, l'atteinte des objectifs personnels et la dignité de tous les employés.

La diversité nous rend plus solides, elle préserve notre capacité d'innovation et nous aide à demeurer concurrentiels maintenant et dans le futur en nous permettant de profiter de nombreuses perspectives, capacités et forces différentes. Elle enrichit notre culture et nous place sur la voie d'un succès durable qui nous permettra de continuer à servir et à faire progresser l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

En outre, en tant que société d'État assujettie à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, FAC doit fournir des occasions d'emploi égales aux personnes appartenant aux quatre groupes désignés, c'est-à-dire, les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles.

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, FAC doit faire des progrès au chapitre de la création de conditions égales pour tous les groupes concernés par l'équité en matière d'emploi.

En 2018-2019, nous avons déployé le premier volet de notre stratégie triennale sur la diversité et l'inclusion. Cette stratégie met l'accent sur trois composantes clés : le recrutement, l'embauche et le maintien en poste, ainsi que l'avancement d'employés issus de la diversité.

Nous continuons de faire des progrès dans la mise en œuvre de nos initiatives visant la diversité :

- Nous mettons à la disposition des employés de l'information et des ressources afin de les sensibiliser à la diversité et de les aider à créer un milieu de travail respectueux de toutes les différences.
- En 2018-2019, un total de quatre séances de sensibilisation aux réalités autochtones ont été présentées au personnel et aux gestionnaires des Ressources humaines à notre siège social. Les résultats de la formation ont été exceptionnellement positifs et 100 % des participants ont affirmé que la formation était « très efficace ».
- Nous avons offert un soutien financier à des organismes qui font la promotion de la diversité et de l'inclusion dans le cadre de partenariats et de possibilités de commandite. Par ailleurs, FAC recueille des fonds lors des journées du denim, des programmes de jumelage de dons et grâce à nos dons au titre de l'investissement communautaire, qui sont remis à des organismes de bienfaisance au service de la diversité.
- Le Groupe d'affinités avec les Autochtones de FAC continue d'organiser le calendrier annuel d'événements et d'activités tenues dans le cadre de Mois national de l'histoire autochtone et tout au long de l'année afin de faire connaître la culture autochtone au sein de FAC et de la collectivité.
- FAC continue de soutenir l'embauche d'employés ayant une déficience intellectuelle dans le cadre du programme « 4 to 40 » avec l'embauche d'un cinquième employé en 2018-2019. En 2018, FAC a reçu le prix Real Work de l'organisme Inclusion Regina. Le prix Real Work est remis aux employeurs qui embauchent des candidats ayant une déficience intellectuelle, qui ont une attitude positive à leur égard, qui sont prêts à fournir le soutien dont ils ont besoin et qui favorisent des pratiques d'emploi inclusives.

FAC applique les politiques suivantes en lien avec la diversité et l'inclusion :

- politique pour un milieu de travail exempt de harcèlement
- processus de recherche de talents de bout en bout
- *Loi canadienne sur les droits de la personne* (1998)
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (1995)
- *Loi sur le multiculturalisme canadien* (1988)
- *Loi sur les langues officielles* (1988)

Santé et bien-être des employés

(GRI 103-2)

FAC s'efforce d'assurer la santé et le bien-être de tous ses employés. Nous avons créé un plan d'action global en matière de santé mentale qui vise à garantir que FAC continue de déployer des efforts systématiques pour créer un milieu de travail exempt de stigmatisation pour ses employés. Parallèlement à notre engagement à long terme envers une culture à rendement élevé axée sur les partenariats et la responsabilisation, et à nos programmes d'avantages sociaux et de mieux-être, ce plan d'action répond aux besoins de nos employés.

Notre programme concurrentiel et exhaustif d'avantages sociaux favorise la santé et le bien-être des employés et des personnes à leur charge. En outre, nous offrons à nos employés la possibilité de choisir une protection plus élevée ou plus faible, de renoncer à certains avantages, ou encore de payer plus cher pour bénéficier d'une protection accrue et de diverses assurances facultatives.

Les vacances améliorent le bien-être des employés et facilitent la conciliation travail-vie personnelle. Elles rehaussent l'expérience des employés en leur permettant de se décharger temporairement de leurs responsabilités, ce qui contribue à accroître leur productivité à leur retour. FAC accorde aussi des congés sans solde, au cas par cas, pour permettre à ses employés de répondre aux besoins de leur famille ou à leurs besoins propres, de participer à des activités d'apprentissage ou d'offrir des services à des organismes sans but lucratif, bénévoles ou communautaires.

FAC aide ses employés à planifier leur retraite en leur offrant des outils, de l'information, de la formation et des ressources. Les Ressources humaines offrent des webinaires tout au long de l'exercice concernant les régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées, ainsi que les outils nécessaires pour aider les employés à transférer leur rémunération conditionnelle dans un REER collectif offert par l'employeur, dont les frais de traitement sont plus bas. Les employés ont aussi droit à un compte de mieux-être d'un montant de 600 $ qui couvre les dépenses admissibles, comme les services liés au conditionnement physique et à la santé, l'éducation et le perfectionnement professionnel, ainsi que des services professionnels et les dépenses liées à un mode de vie écologique.

Qu'il s'agisse d'aide en ligne ou en personne dans le cadre de notre Programme d'aide aux employés et à leur famille, ou des articles et des billets de blogue axés sur la sensibilisation à la santé mentale, nos employés ont accès à des outils et à des connaissances qui les aident à maintenir une bonne santé mentale. Chaque année, FAC tient une semaine de sensibilisation à la santé mentale, qui concorde avec la Journée Bell Cause pour la cause, et propose des tactiques à l'intention des employés et des gestionnaires pour les inciter à recourir sans hésiter à des services comme notre Programme d'aide aux employés et à leur famille. En 2019, nous avons invité une conférencière qui a présenté plusieurs exposés sur l'importance de la pleine conscience.

FAC aide les gestionnaires à acquérir des connaissances précieuses qui leur permettent de reconnaître les signes et les symptômes des troubles de santé mentale parmi les membres de leurs équipes en leur offrant de la formation en partenariat avec Premiers soins en santé mentale Canada. Ce cours de deux jours en personne vise à munir les gestionnaires des connaissances qui leur permettent de reconnaître un problème potentiel ou d'intervenir si un membre de leur équipe est en situation de crise. Les gestionnaires de FAC ont aussi accès à des outils et à des articles sur des sujets allant de la prévention des problèmes de santé mentale aux signes précurseurs des troubles mentaux, en passant par les moyens d'aider leurs employés et de prendre soin de leur propre santé mentale.

En 2019, FAC a mis en place un fonds de soutien aux employés, pour faire preuve de compassion et offrir un peu d'aide financière (jusqu'à concurrence de 1 000 $) aux collègues qui traversent une situation difficile. Ce programme est financé conjointement par FAC et grâce aux contributions financières des employés.

Les cibles et les objectifs relatifs à la mobilisation des employés, à la formation et l'éducation, et à la diversité et l'inclusion se trouvent dans le tableau Employés – Tendances des résultats aux pages 52 et 53.

À FAC, la gestion des questions liées à la planification de la relève, à l'engagement des employés, à la formation et à l'éducation, ainsi qu'à la diversité et à l'inclusion, est la responsabilité du vice-président exécutif et chef des ressources humaines.

Employés – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Maintenir et améliorer notre culture	Taux de mobilisation des employés (sondage Aon Hewitt)	82 %	85 %	85 %	Nos employés accordent une grande valeur à notre culture et ils comprennent qu'elle est indispensable à notre capacité de servir nos clients et de travailler efficacement en équipe.	Maintenir un taux de 80 % ou plus au titre de l'indice de la culture dans l'ensemble de FAC tel que mesuré par le sondage Aon Hewitt Déployer les phases 2 et 3 de Culture Plus, et obtenir un taux de participation élevé au programme
	Indice de la culture (sondage Aon Hewitt)[13]	s.o.	s.o.	81 %		
Accroître les capacités de leadership dans l'ensemble de la société	Taux de satisfaction à l'égard du leadership (sondage Aon Hewitt)[14]	78,7 %	79,5 %	78,7 %	Lorsque les employés se sentent appuyés, valorisés et inspirés par leurs gestionnaires, ils sont plus susceptibles de continuer de travailler à FAC et de donner le meilleur d'eux-mêmes pour servir nos clients.	Être égal ou supérieur aux autres employeurs de niveaux or et platine figurant au classement établi par Aon Hewitt
	Taux d'efficacité du leadership (sondage Aon Hewitt)[15]	85 %	81 %[16]	s.o.[17]		

[13] Nouvelle mesure en 2018-2019.

[14] Le taux de satisfaction à l'égard du leadership correspond à la moyenne des résultats pour cinq facteurs clés du sondage (leadership de la haute direction, gestionnaire immédiat, gestion du rendement, possibilités de carrière, reconnaissance) qui sont étroitement liés au leadership.

[15] Le taux d'efficacité du leadership, qui fait partie du sondage d'Aon Hewitt auprès des employés, mesure le pourcentage d'employés qui estiment que leur gestionnaire est très efficace, moyennement efficace, ou inefficace. Les résultats qui figurent ci-dessus correspondent au pourcentage d'employés qui estiment que leur gestionnaire est très efficace.

[16] En 2017, Aon Hewitt a modifié la méthode utilisée pour calculer l'indice d'efficacité du leadership.

[17] Aon Hewitt a cessé de créer l'indice en 2018. Par conséquent, les résultats pour ces tendances de rendement ne sont plus disponibles.

Employés – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Constituer un effectif qui reflète la diversité et la dualité linguistique de nos clients et de l'ensemble de la population active qualifiée du pays	Embauche de nouveaux candidats représentatifs de la diversité	Embauche de 32 nouveaux candidats représentatifs de la diversité	Embauche de 32 nouveaux candidats représentatifs de la diversité	Embauche de 30 nouveaux candidats représentatifs de la diversité	La diversité nous rend plus solides, elle préserve notre capacité d'innovation et nous aide à demeurer concurrentiels maintenant et dans le futur en nous permettant de profiter de perspectives, capacités et forces différentes. Le bilinguisme contribue à la vitalité de FAC et nous nous sommes engagés à assurer l'égalité de statut des langues officielles du Canada lorsque nous offrons des produits et services et dans nos communications avec nos clients, nos employés et nos intervenants.	S'assurer qu'un total de 14 % des nouveaux employés embauchés sont des candidats représentatifs de la diversité Continuer de mettre en œuvre les tactiques et les activités prévues dans la stratégie sur la diversité et l'inclusion, visant à rehausser la capacité de FAC à recruter, embaucher, et maintenir en poste des effectifs diversifiés
	Nombre d'employés inscrits à une formation en langue seconde	39 Apprentissage de l'anglais : 16 Apprentissage du français : 23	46 Apprentissage de l'anglais : 23 Apprentissage du français : 23	55 Apprentissage de l'anglais : 23 Apprentissage du français : 32		

Engagements pour 2018-2019	Résultat
En 2018-2019, lancer le nouveau programme d'actualisation des connaissances sur la culture afin d'assurer la participation d'un pourcentage élevé de leaders et d'employés aux différentes composantes du programme	FAC a atteint cet objectif. Nous avons lancé la première phase de Culture Plus, le nouveau programme d'actualisation des connaissances sur la culture, à l'automne 2018, et celle-ci a été complétée à la fin de l'exercice. Le lancement de la prochaine phase aura lieu au printemps 2019.
En 2018, ajouter des questions au sondage Hewitt pour évaluer plus précisément l'état de la culture de FAC	FAC a atteint cet objectif. Nous avons créé un indice sur la culture comportant dix questions et celles-ci ont été ajoutées au sondage Aon Hewitt en 2018.
Être égal ou supérieur aux autres employeurs de niveaux or et platine figurant au classement établi par Aon Hewitt	FAC a atteint cet objectif. Le pointage moyen de tous les employeurs de niveaux or et platine figurant dans le classement était de 78 %. FCC a dépassé ce pointage de 7 %. Selon Aon Hewitt, la capacité à maintenir un pointage d'engagement comme le fait FAC année après année représente une réalisation remarquable, qui témoigne de la façon très délibérée avec laquelle FAC conçoit l'expérience employé, qui trouve un écho auprès des employés de tous les échelons, quels que soient leurs données démographiques ou leur emplacement.
Embauche de 24 nouveaux candidats représentatifs de la diversité en 2018-2019	FAC a dépassé cet objectif avec l'embauche de 30 nouveaux candidats représentatifs de la diversité.
Mettre en œuvre les tactiques et les activités actualisées prévues dans la stratégie sur la diversité et l'inclusion, afin de rehausser la capacité de FAC à recruter, embaucher, maintenir en poste et mobiliser un effectif diversifié	FAC a atteint cet objectif. En 2018-2019, nous avons déployé le premier volet de notre stratégie triennale sur la diversité et l'inclusion. Cette stratégie met l'accent sur trois composantes clés : le recrutement, l'embauche et le maintien en poste, ainsi que l'avancement d'un effectif diversifié. Parmi les activités offertes cette année, mentionnons une formation de sensibilisation à la culture autochtone offerte à certains leaders, la création d'information et de ressources de sensibilisation à la diversité afin d'aider les employés à créer un milieu de travail respectueux des différences, l'appui au Groupe d'affinités avec les Autochtones de FAC, et l'embauche d'un cinquième employé ayant une déficience intellectuelle dans le cadre du programme « 4 to 40 ».

Renseignements sur les employés et autres travailleurs (GRI 102-8)

Nombre total d'employés par contrat de travail (employés permanents et temporaires), par région

	2016-17	2017-18	2018-19
Colombie-Britannique	**65** 64 **P** 1 **T**	**65** 65 **P** 0 **T**	**65** 64 **P** 1 **T**
Alberta	**202** 196 **P** 6 **T**	**203** 191 **P** 12 **T**	**204** 195 **P** 9 **T**
Saskatchewan	**951** 900 **P** 51 **T**	**997** 927 **P** 70 **T**	**1 063** 975 **P** 88 **T**
Manitoba	**75** 69 **P** 6 **T**	**77** 72 **P** 5 **T**	**74** 72 **P** 2 **T**
Ontario	**294** 278 **P** 16 **T**	**294** 279 **P** 15 **T**	**289** 278 **P** 11 **T**
Québec	**134** 120 **P** 14 **T**	**130** 125 **P** 5 **T**	**139** 130 **P** 9 **T**
Nouveau-Brunswick	**82** 79 **P** 3 **T**	**84** 81 **P** 3 **T**	**90** 85 **P** 5**T**
Nouvelle-Écosse	**12** 12 **P** 0 **T**	**12** 11 **P** 1 **T**	**13** 12 **P** 1 **T**
Île-du-Prince-Édouard	**9** 9 **P** 0 **T**	**7** 7 **P** 0 **T**	**9** 9 **P** 0 **T**
Terre-Neuve-et-Labrador	**3** 3 **P** 0 **T**	**3** 2 **P** 1 **T**	**2** 2 **P** 0 **T**
Total	**1 827**	**1 872**	**1 948**

Remarque : FAC indique que son effectif compte « plus de 1 900 employés », ce qui comprend les employés permanents en service, en congé sans solde et en congé payé. Pour les besoins du présent rapport et conformément aux critères de la Global Reporting Initiative (GRI), le nombre d'employés mentionné comprend également les employés à court terme (poste d'une durée de moins de six mois), les étudiants salariés et les employés nommés pour une période déterminée (plus de six mois).

(GRI 102-8)

Nombre total d'employés par type d'emploi (temps plein et temps partiel), par genre

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Femmes	**1 134** 1 072 **temps plein** 62 **temps partiel**	**1 168** 1 111 **temps plein** 57 **temps partiel**	**1 209** 1 159 **temps plein** 50 **temps partiel**
Hommes	**693** 678 **temps plein** 15 **temps partiel**	**704** 691 **temps plein** 13 **temps partiel**	**739** 734 **temps plein** 5 **temps partiel**
Total	**1 827**	**1 872**	**1 948**

(GRI 102-8)

Nombre total d'employés par contrat d'emploi (poste permanent et temporaire), par genre

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Femmes	**1 134** 1 069 **P** 65 **T**	**1 168** 1 095 **P** 73 **T**	**1 209** 1 128 **P** 81 **T**
Hommes	**693** 661 **P** 32 **T**	**704** 665 **P** 39 **T**	**739** 694 **P** 45 **T**
Total	**1 827**	**1 872**	**1 948**

(GRI 401-1)

Nombre total d'embauches et de départs et taux de roulement, par genre et par région

Au 31 mars 2019	Embauches	Départs
Colombie-Britannique	**5** 4 **F** 1 **H**	**7** 2 **F** 5 **H**
Alberta	**11** 5 **F** 6 **H**	**17** 11 **F** 6 **H**
Saskatchewan	**47** 28 **F** 19 **H**	**41** 26 **F** 15 **H**
Manitoba	**5** 4 **F** 1 **H**	**5** 5 **F** 0 **H**
Ontario	**10** 2 **F** 8 **H**	**10** 4 **F** 6 **H**
Québec	**8** 1 **F** 7 **H**	**7** 5 **F** 2 **H**
Nouveau-Brunswick	**3** 2 **F** 1 **H**	**5** 4 **F** 1 **H**
Nouvelle-Écosse	**0** 0 **F** 0 **H**	**0** 0 **F** 0 **H**
Île-du-Prince-Édouard	**2** 1 **F** 1 **H**	**0** 0 **F** 0 **H**
Terre-Neuve-et-Labrador	**0** 0 **F** 0 **H**	**0** 0 **F** 0 **H**
Total	**91** 47 **F** 44 **H**	**92** 57 **F** 35 **H**

Remarque : L'information présentée sur le roulement et l'embauche est fondée sur les employés permanents uniquement. Nous ne tenons pas de données sur notre personnel occasionnel pour le moment et nous sommes donc dans l'impossibilité de rendre compte de la portion du travail de FAC qui est effectuée par des personnes juridiquement reconnues comme travailleurs indépendants ou par des personnes autres que les salariés et les travailleurs contractuels supervisés.

.

(GRI 102-8)

Nombre total d'embauches et de départs et taux de roulement, par groupe d'âge		
Au 31 mars 2019	**Embauches**	**Départs**
Moins de 30 ans	**27**	**14**
De 30 à 50 ans	**58**	**44**
Plus de 50 ans	**6**	**34**
Total	**91**	**92**

Nombre moyen d'heures de formation par employé (GRI 404-1)

Cette information n'est plus disponible aux fins de la production de rapports.

Diversité et égalité des chances (GRI 405-1)

Par employé membre de la direction par opposition à ceux qui ne sont pas membres de la direction, et par genre[18]			
	2016-2017	**2017-2018**	**2018-2019**
Direction	**260** 124 **F** 136 **H**	**260** 120 **F** 140 **H**	**277** 130 **F** 147 **H**
Non membre de la direction	**1 567** 1 010 **F** 557 **H**	**1 612** 1 048 **F** 564 **H**	**1 671** 1 079 **F** 592 **H**
Total	**1 827**	**1 872**	**1 948**

[18] FAC mesure actuellement la répartition des employés par genre uniquement.

Aucun des employés de FAC n'est couvert par une convention collective (GRI 102-41)

Résultats du sondage auprès des employés – RSE

Chaque année, le sondage auprès des employés mené par Aon Hewitt comporte plusieurs questions précises sur la RSE.

Depuis 2011, tous les résultats ont augmenté ou sont demeurés élevés. Nous attribuons cela à plusieurs facteurs, notamment une amélioration des communications aux employés sur les efforts de FAC en matière de responsabilité sociale d'entreprise au moyen de notre rapport sur la RSE, plus particulièrement nos efforts sur le plan environnemental et l'élargissement du programme FAC en campagne contre la faim et d'autres initiatives d'investissement communautaire.

Voici un aperçu des questions du sondage et des résultats, y compris une comparaison avec les résultats des Employeurs de choix au Canada en 2018 :

	2016	2017	2018	Employeurs de choix au Canada en 2018
L'organisation est responsable sur les plans social et environnemental.	94 %	93 %	93 %	85 %
Nous bénéficions d'un environnement de travail ouvert dans lequel on accepte les différences individuelles (p. ex. liées au genre, à la race, à l'ethnicité, à l'orientation sexuelle, à la religion, à l'âge).	95 %	94 %	95 %	90 %
L'organisation est juste, respectueuse et honnête à l'endroit des clients.	94 %	96 %	95 %	*
L'organisation jouit d'une excellente réputation dans notre collectivité locale.	93 %	94 %	96 %	86 %
Je trouve important que l'organisation soit responsable sur les plans social et environnemental.	90 %	88 %	87 %	**
L'organisation tient compte des conséquences sociales et environnementales à long terme dans sa prise de décisions.	89 %	90 %	88 %	**

*Aon Hewitt a enlevé cette question de son sondage de base.

**Ces questions personnalisées ont été élaborées par FAC et elles n'ont pas été posées aux autres participants au sondage.

Environnement

Nous améliorons notre performance environnementale et nous encourageons l'industrie à en faire autant, en lui offrant des outils et de l'information.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention de l'environnement

Empreinte opérationnelle

(GRI 103-2, 301-1)

Comme de nombreuses organisations, notre succès est inextricablement lié aux enjeux environnementaux. Les changements climatiques causés par l'activité humaine et les autres mégatendances mondiales, notamment la rareté des ressources et la croissance de la population, ont tous des répercussions sur nos activités, nos clients et nos collectivités. Comptant 97 bureaux dans tout le Canada, FAC est une société qui fait preuve de responsabilité sur le plan environnemental. C'est pourquoi nous accordons beaucoup d'importance à la gestion de notre empreinte opérationnelle. En effet, cela fait partie intégrante de nos valeurs d'entreprise.

L'an dernier, nous avons fixé d'ambitieuses cibles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Notre objectif est de réduire nos émissions de GES de catégories 1, 2 et 3 de l'équivalent de 40 % d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 2012. Notre niveau de base de 2012 s'établissait à 8 386 tonnes d'éq. CO_2, et nous avons comme objectif d'atteindre 5 032 tonnes d'éq. CO_2 d'ici 2025. Pour atteindre cette cible, FAC s'efforcera de réduire ses émissions de 307 tonnes d'éq. CO_2 par année entre 2017-2018 et 2025.

Nos efforts internes renforcent notre engagement à l'égard de l'environnement et nous invitons tous les employés à chercher des moyens d'améliorer l'efficacité énergétique de FAC et de leur foyer. Bon nombre de nos employés ont accepté de relever ce défi et utilisent les postes de recyclage au travail, éteignent les lumières et le matériel audiovisuel lorsqu'ils quittent une salle de réunion, et participent à d'autres initiatives environnementales, comme le covoiturage et l'utilisation de la bicyclette pour se rendre au travail.

Le siège social de FAC, qui représente plus du tiers de notre superficie totale, est doté d'un système perfectionné d'immotique qui surveille et contrôle en permanence l'ensemble de nos systèmes de chauffage, ventilation et conditionnement d'air ainsi que certains systèmes d'éclairage. Ainsi, le bâtiment répond automatiquement aux variations de la température extérieure, des conditions de confort intérieures et de la qualité de l'air. Par ailleurs, nous apportons continuellement des améliorations aux immeubles grâce à l'ajout de dispositifs d'éclairage à DEL et à l'installation de toilettes efficaces sur le plan énergétique afin de réduire le gaspillage de l'énergie et de l'eau. Au cours de la prochaine année, nos immeubles du siège social

seront équipés de technologies de contrôle de la consommation de l'énergie afin de nous permettre d'obtenir sur demande de l'information en temps réel sur la consommation énergétique et de réagir rapidement en cas de fluctuations imprévues.

FAC compte des bureaux partout au pays et beaucoup se trouvent dans les régions rurales du Canada. Notre siège social étant situé à Regina, nos employés doivent se déplacer pour servir la clientèle et veiller au bon fonctionnement des opérations. Nous mesurons les émissions produites par nos déplacements professionnels (en avion et en voiture). Nous invitons nos employés à voyager uniquement en cas de nécessité et à chercher des moyens de regrouper les réunions de manière à optimiser les déplacements en avion et en voiture. Nous les invitons aussi à évaluer si la vidéoconférence ou la téléconférence est une option de rechange viable afin de limiter les déplacements aériens. Notre objectif est d'offrir un choix économique et écologique en matière de transport. En 2018-2019, nos déplacements en voiture ont diminué de plus de 6 % alors que nos déplacements aériens ont augmenté de 15 %. Afin de respecter nos objectifs environnementaux et notre cible de réduction des émissions, nous continuerons d'assurer un suivi et d'encourager nos employés à réduire leurs déplacements tout au long de l'année.

À titre d'institution financière, nous créons de la documentation dans le cadre de nos activités commerciales. Nous mesurons notre consommation de papier chaque année et encourageons les efforts de conservation par différents moyens comme notre programme de recyclage, l'impression recto verso, la modernisation de notre matériel et de nos logiciels d'impression ou tout simplement en rappelant aux employés de n'imprimer que lorsque c'est nécessaire.

FAC continue d'investir dans des solutions numériques à l'intention de ses clients et de ses employés. À titre d'exemple, la société tire profit de la numérisation de documents et de signatures, lorsque cela est possible, au lieu d'utiliser les stylos et le papier comme autrefois. L'objectif de FAC est de simplifier les activités commerciales et de permettre qu'elles puissent se dérouler partout, en tout temps et sur n'importe quel appareil. Tous les efforts de la société se traduisent par la réduction de son empreinte environnementale. Au cours des dernières années, nous avons équipé tous les employés d'ordinateurs portables neufs. En plus d'encourager la collaboration, les ordinateurs portables et les fonctionnalités offertes par Office 365 de Microsoft offrent l'avantage supplémentaire de réduire la consommation de papier lors des réunions, car les employés se familiarisent avec la création et le partage de documents électroniques.

Lorsque nous constatons qu'une tendance évolue dans la mauvaise direction, nous ajustons nos décisions afin de corriger le tir. L'an dernier, nos émissions liées à notre consommation de papier ont augmenté de manière importante. Après avoir déterminé que la source de l'augmentation était reliée à une augmentation du nombre de blocs-notes imprimés que nous distribuons à nos employés et à nos clients, nous avons pris la décision de réduire le nombre d'impression des blocs-notes. Cette décision a permis de réduire de 36 % nos émissions liées à notre consommation de papier en 2018-2019.

À FAC, la gestion de notre empreinte opérationnelle est la responsabilité du président-directeur général.

Production durable des cultures

(GRI 103-2)

La croissance de la population, la rareté des ressources et les normes de durabilité de plus en plus rigoureuses attendues par les consommateurs et les détaillants font qu'il est essentiel d'assurer la durabilité de l'industrie agricole afin de garantir la réussite de notre organisation, de nos clients et de l'industrie.

FAC prend toutes les mesures raisonnables pour protéger l'environnement. Nous sommes conscients que l'agriculture joue un rôle important lorsqu'il est question de relever les défis liés à la qualité de l'air, à l'utilisation des terres et à la protection de l'eau, maintenant et à l'avenir, et nous voulons que nos clients aient l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées.

FAC favorise la gérance de l'environnement pour nos clients et l'industrie en mettant au point et en partageant des outils, des connaissances et des produits de prêt environnementaux afin de les aider à gérer leur performance environnementale. Dans le cadre de notre processus d'approbation de prêts, nous collaborons avec les clients à l'évaluation de leurs risques environnementaux en leur demandant de remplir un questionnaire, en faisant une inspection des lieux et en chargeant des conseillers qualifiés de produire des rapports d'évaluation environnementale.

L'Enviro-prêt de FAC encourage l'adoption de bonnes pratiques environnementales en permettant aux clients de reporter le paiement du capital à l'égard de projets de construction ou de modernisation liés à l'environnement. Le prêt Énergie de FAC aide les producteurs qui désirent utiliser des sources d'énergie renouvelable dans leur exploitation à réaliser des économies et à devenir plus autonomes en produisant leur propre énergie.

À titre de société d'État fédérale, FAC a également la responsabilité de se conformer à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE 2012) si les circonstances l'exigent.

Notre politique de gestion du risque environnemental énonce les normes et les critères que les employés doivent respecter lors du processus de prêt.

Le logiciel AgExpert Champs de FAC permet aux producteurs d'assurer le suivi et la gestion des données liées aux intrants de culture (comme les semences, l'engrais, les pesticides, l'eau, etc.). Plus les producteurs ont rapidement accès à de l'information sur les intrants, mieux ils seront à même de prendre des décisions qui sont avantageuses sur les plans financier et environnemental.

La gestion des produits et du savoir offerts, y compris les logiciels AgExpert de FAC, est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

(GRI 301-1)

Environnement – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et notre impact sur l'environnement	Émissions totales de GES exprimées en tonnes (t) d'équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO_2)	7 487 t éq. CO_2 énergie consommée au bureau : 5 410 t déplacements en avion : 895 t déplacements en voiture : 982 t papier : 199 t	7 382 t éq. CO_2 énergie consommée au bureau : 5 134 t déplacements en avion : 904 t déplacements en voiture : 988 t papier : 356 t	7 584 t éq. CO_2 énergie consommée au bureau : 5 385 t déplacements en avion : 1 040 t déplacements en voiture : 930 t papier : 229 t	Nous gérons nos activités et nos ressources de manière responsable.	Continuer de mettre l'accent sur les stratégies qui nous permettent de gérer de manière responsable nos émissions de GES à long terme
	Produits en millions de dollars canadiens ($)	1 184,3 $	1 330,4 $[19]	1 563,3 $		
	Quantité d'émissions exprimées en tonnes (t) d'équivalent CO_2 par million de dollars canadiens ($) de produits	6,32 t éq. CO_2 par million de dollars de produits	5,55 t éq. CO_2 par million de dollars de produits[20]	4,85 t éq. CO_2 par million de dollars de produits		Mettre en place des pratiques environnementales uniformes à l'échelle de la société

[19] Données retraitées à la suite d'une erreur de calcul. (GRI 102-48)

[20] En 2017-2018, les données sur les produits et la quantité d'émissions exprimée en tonnes d'équivalent CO_2 par millions de dollars canadiens de produits ont été retraitées. (GRI 102-48)

Environnement – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Résultats de 2018-2019	Impact des résultats de 2018-2019	Prochaines étapes
Développer et mettre en commun des outils, des connaissances et des produits environnementaux	Sommes prêtées aux clients qui progressent dans leurs pratiques environnementales[21]	Prêt Énergie – 1,5 million de dollars	Prêt Énergie – 12,7 millions de dollars	Prêt Énergie – 2,1 millions de dollars	Les clients ont accès à du financement qui leur permet d'adopter de nouvelles pratiques environnementales et énergétiques.	Continuer de mesurer les sommes prêtées aux clients qui progressent dans leurs pratiques environnementales
		Enviro-prêt – 0 $	Enviro-prêt – 0 $	Enviro-prêt – 565 000 $		
Cerner et évaluer les risques environnementaux[22]	Nombre de nouveaux prêts sur garantie immobilière[23]	9 736	8 872	8 586	Afin de s'assurer qu'elle protège l'environnement et atténue les risques répertoriés, FAC effectue une évaluation environnementale de tous les biens utilisés par les clients pour garantir du financement.[24]	Continuer d'exiger des évaluations environnementales pour chaque nouveau prêt sur garantie immobilière

[21] Le prêt Énergie et l'Enviro-prêt sont des produits spécialisés qui permettent à nos clients d'améliorer la durabilité de leur exploitation. Les clients ont l'occasion d'utiliser les produits de prêt sur mesure de FAC pour faire progresser leurs pratiques environnementales. En fonction de leurs besoins de financement globaux, ils utilisent également d'autres produits de prêt pour réaliser des objectifs environnementaux.

[22] Afin de s'assurer qu'elle protège l'environnement et atténue les risques répertoriés, FAC effectue une évaluation environnementale de tous les biens utilisés par les clients pour garantir du financement. Le processus décisionnel lié au crédit exige également que le client fournisse des déclarations écrites qui garantissent que ces biens sont exempts de contamination. À titre de société d'État fédérale, FAC doit s'acquitter des responsabilités qui lui incombent aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE 2012). Nous n'accordons pas de financement à un client dont les projets ou les activités auront des effets négatifs importants sur l'environnement.

[23] Ce nombre est une estimation prudente fondée uniquement sur les nouveaux prêts sur garantie immobilière. Des évaluations des risques environnementaux supplémentaires sont également exigées dans certains cas.

[24] Afin de déterminer les risques pour l'environnement liés aux biens des clients, tous les employés de FAC participant à l'approbation de prêts sur garantie immobilière doivent suivre de la formation sur notre politique environnementale, les risques pour l'environnement et les mesures d'atténuation.

Engagements pour 2018-2019	Résultat
Continuer de mettre l'accent sur les stratégies qui nous permettent de gérer de façon responsable nos émissions de GES à long terme	FAC a atteint cet objectif. La société s'est fixé l'objectif de réduire ses émissions de GES de 307 tonnes d'éq. CO_2 par année jusqu'en 2025. Cela représentera une diminution des émissions de GES de 40 % par rapport aux niveaux de 2012.
Mettre en œuvre les recommandations quant à notre remaniement du programme interne Pensons vert avec FAC à l'échelle de la société	En cours. FAC a entrepris des travaux afin de communiquer plus efficacement les réussites et les attentes en matière de RSE (y compris la performance environnementale) en 2018-2019. Le parcours actualisé en matière de RSE vise à mobiliser et motiver les employés à agir face à de nombreux sujets reliés à la RSE, notamment en ce qui concerne les initiatives environnementales. Le déploiement du parcours actualisé aura lieu en 2019-2020 et il remplacera le programme interne Pensons vert avec FAC.
Poursuivre la mise en œuvre de notre *Code de déontologie* à l'intention des fournisseurs dans l'ensemble de la société	En cours. Notre *Code de déontologie* à l'intention des fournisseurs a déjà été mis en œuvre dans quelques divisions et fait actuellement l'objet d'un examen dans le cadre de notre stratégie de gestion des fournisseurs.
Mettre en place des pratiques environnementales uniformes à l'échelle de la société	En cours. Dans le cadre du parcours actualisé en matière de RSE, mentionné ci-dessus et qui communiquera plus efficacement les progrès réalisés en matière de RSE, FAC énoncera les attentes à l'égard des employés en ce qui a trait à la performance environnementale. Le déploiement du parcours actualisé en matière de RSE aura lieu en 2019-2020.
Examiner les produits chaque année et les mettre à jour au besoin	FAC a atteint cet objectif. Même s'il y a eu peu de demandes pour l'Enviro-prêt et le prêt Énergie en tant que produits distincts, les clients utilisent les autres prêts de FAC afin d'apporter des améliorations sur l'ensemble des normes liées à la durabilité, à l'énergie, à l'environnement, au travail et au bien-être des animaux.
Continuer d'exiger des évaluations environnementales pour chaque nouveau prêt sur garantie immobilière	FAC a atteint cet objectif. En 2018-2019, une évaluation environnementale était exigée pour tous les nouveaux prêts sur garantie immobilière.

Émissions de gaz à effet de serre attribuables aux activités de FAC

(GRI 305-1, 305-2, 305-3)

Nous produisons des rapports sur nos émissions de gaz à effet de serre (GES) depuis 2010-2011. L'équipe de la RSE a analysé les secteurs d'activité de FAC qui avaient un impact sur l'environnement. L'équipe a examiné les activités principales de FAC et a utilisé le Protocole sur les GES pour évaluer les impacts environnementaux et les émissions en fonction de leur catégorie. L'évaluation des émissions de GES pour 2018-2019 repose sur un échantillon représentatif de 75 % de la superficie totale des bureaux de FAC. Cette évaluation a servi à déterminer que la consommation d'énergie de FAC attribuable aux immeubles, aux voyages d'affaires en avion et en voiture, et à la consommation de papier sont les catégories qui ont l'impact environnemental le plus important.

- Les résultats obtenus en 2018-2019 attribuables aux immeubles montrent une augmentation de l'équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO_2) comparativement aux niveaux enregistrés en 2017-2018. Celle-ci est principalement attribuable à la consommation accrue de gaz naturel en raison d'un hiver plus froid en général au Canada. Nos émissions sont passées de 7 382 tonnes d'éq. CO_2 en 2017-2018 à 7 584 tonnes en 2018-2019. La hausse des déplacements aériens a été compensée par une diminution des déplacements en voiture et une baisse de la consommation de papier.
- Nos déplacements aériens ont augmenté, soit de 1 201 295 kilomètres ou 15 % (ce qui équivaut à 136 tonnes d'éq. CO_2) par rapport au niveau de 2017-2018. Ce nombre a augmenté en raison du nombre d'employés de FAC qui doivent se déplacer en avion à des fins de formation et d'activités opérationnelles. Toutefois, compte tenu de cette hausse, nous étudierons des moyens d'inciter davantage les employés à utiliser la vidéoconférence et à planifier leurs déplacements de manière plus stratégique à l'avenir, afin d'essayer de réduire les déplacements aériens.
- Dans le cadre de notre engagement à créer une expérience client extraordinaire, nos employés se déplacent en voiture pour aller rencontrer les clients. Nous avons encouragé activement les employés qui se déplacent à planifier soigneusement leur itinéraire afin d'être le plus efficients possible. Ainsi, en 2018-2019, ces efforts ont entraîné une diminution de nos émissions d'éq. CO_2 par rapport à 2017-2018. Une réduction de 261 828 kilomètres a été enregistrée pour les déplacements effectués en voiture en 2018-2019 par rapport à l'année précédente. Cela représente une baisse de presque 6 %, équivalant à une réduction de plus de 58 tonnes d'éq. CO_2.

(Tonnes d'équivalent CO_2)	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Gaz naturel	1 402	1 407	1 559
Diesel	0,0	0,6	0,0
Propane	0,0	0,3	1,0
Essence	0,0	0,0	0,0
Mazout	0,0	0,0	0,0
Électricité	4 008	3 727	3 825
Déplacements en avion	895	904	1 040
Déplacements en voiture	982	988	930
Consommation de papier	199	356	229
Total des émissions	**7 486**[25]	**7 382,9**[26]	**7 584**[27]

[25] 2016-2017 : Ce calcul repose sur l'évaluation de 50 bureaux sur 100, ce qui représente 77 % de la superficie totale (en pieds carrés) de FAC.

[26] 2017-2018 : Ce calcul repose sur l'évaluation de 59 bureaux sur 98, ce qui représente 79 % de la superficie totale (en pieds carrés) de FAC.

[27] 2018-2019 : Ce calcul repose sur l'évaluation de 50 bureaux sur 102, ce qui représente 75 % de la superficie totale (en pieds carrés) de FAC. Au 31 mars 2019, FAC comptait 97 bureaux. Toutefois, en raison des déménagements et fermetures de bureaux tout au long de l'année, FAC a comptabilisé les émissions produites par 102 bureaux.

Émissions de GES attribuables aux activités de FAC selon leur catégorie pour 2018-2019

(GRI 305-1, 305-2, 305-3)

Nous mesurons nos émissions directes et indirectes de GES et les communiquons en fonction de trois grandes catégories, conformément aux principes de comptabilisation du Protocole sur les GES :

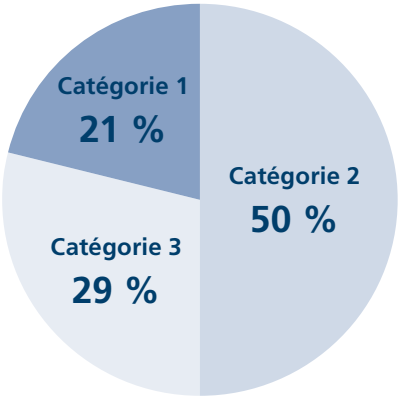

Catégorie		Émissions (t éq. CO_2)
Catégorie 1	Émissions directes de GES provenant de sources qui appartiennent à FAC ou qui sont contrôlées par FAC (p. ex., les combustibles utilisés dans les installations de FAC)	1 560
Catégorie 2	Émissions créées par la consommation d'électricité qui est utilisée à l'extérieur des bureaux de FAC, mais qui est attribuable aux activités de FAC	3 825
Catégorie 3	Émissions provenant de sources qui n'appartiennent pas à FAC et qui ne sont pas contrôlées par FAC, mais qui font tout de même partie intégrante des activités de FAC (par exemple, les émissions attribuables aux avions que des employés de FAC utilisent pour effectuer leurs déplacements d'affaires)	2 199
Total		7 584

Consommation de papier à FAC

(GRI 301-1)

Consommation de papier par équivalent temps plein (ÉTP)	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Consommation totale de papier en tonnes (t)	152,7	264,7	169,7
Nombre d'ÉTP	1 810	1 872	1 948
Consommation totale de papier en kilogrammes (kg) par ÉTP	84,5	140,7	87,1
Pourcentage moyen du contenu recyclé post-consommation du papier (%)	19,9	11,5	10,6

Consommation énergétique à FAC

(GRI 302-1)

FAC a enregistré une hausse de 4 % du nombre total de gigajoules (GJ) par pied carré probablement attribuable à l'hiver plus froid que nous avons connu partout au Canada, notamment en Saskatchewan où nos bureaux représentent plus du tiers de notre superficie totale en pieds carrés. Le nombre total de gigajoules par équivalent temps plein a légèrement augmenté passant de 33,5 GJ/ÉTP à 34,4 GJ/ÉTP.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Consommation totale d'énergie en gigajoules (GJ)	64 082	62 862	66 969
Consommation d'énergie à FAC par équivalent temps plein (ÉTP) :			
Consommation totale directe d'énergie en GJ : part de l'énergie provenant de sources renouvelables (%)[28]	28 704; 0 %[29]	30 111; 0 %[29]	33 415; 0 %[29]
Consommation totale indirecte d'énergie en GJ : part de l'énergie provenant de sources renouvelables (%)[28]	35 378; 34,9 %[29]	32 751; 38,2 %[29]	33 554; 37,0 %[29]
Nombre d'ÉTP	1 810	1 872	1 948
GJ par ÉTP (GJ/ÉTP)	35,4	33,5	34,4
Consommation d'énergie de FAC par pied carré (pi²) :			
Superficie totale des bureaux (pi²)	674 894	692 339	704 300
GJ par pied carré (GJ/pi²)	0,095	0,091	0,095
Degrés-jours de chauffage, Canada[30]	4 704	3 699	3 811

[28] L'énergie renouvelable renvoie aux sources d'énergie hydroélectrique, solaire, éolienne et marémotrice.

[29] Source : Inventaire des gaz à effet de serre du Canada, « Rapport d'inventaire national : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada 1990-2016 », Division de gaz provoquant l'effet de serre, Environnement Canada, avril 2018. Accessible en ligne à l'adresse https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/inventaire.html.

[30] Source : Association canadienne du gaz. http://www.cga.ca/fr/gas-stats/.

Intensité énergétique des immeubles de bureaux de FAC, par province, 2018-2019

(GRI 302-1)

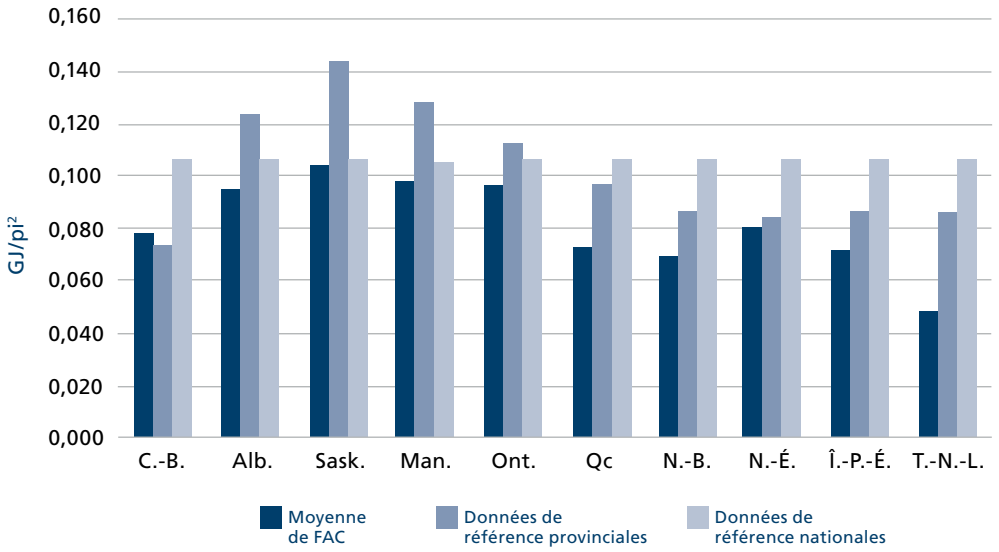

*Remarque : Les données de référence nationales de l'intensité énergétique ont été ajustées en fonction d'une moyenne pondérée propre à FAC, fondée sur la répartition des bureaux de FAC entre les provinces.

La consommation énergétique des immeubles de bureaux de FAC est inférieure aux données de référence nationales dans toutes les provinces. Le niveau d'intensité énergétique de FAC est inférieur aux données de référence provinciales dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique. Ce résultat s'explique probablement par la norme élevée d'efficacité énergétique en vigueur dans cette province.

En 2018-2019, on a compté 3 811 degrés-jours de chauffage comparativement à 3 699 en 2017-2018, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à l'an dernier. Cette hausse du nombre de degrés-jours de chauffage correspond aux températures plus froides enregistrées pendant l'hiver cette année combinées à une augmentation de 1,7 % de la superficie totale, et représente la principale raison de la hausse des émissions de GES de FAC. Il a été nécessaire de consommer plus d'énergie de catégories 1 et 2 pour chauffer nos 97 bureaux répartis à la grandeur du pays qu'en 2017-2018.

Les degrés-jours de chauffage expriment l'énergie nécessaire pour chauffer un bureau. Cette mesure est tirée de la température extérieure moyenne, qui est comparée à la température minimum qui doit être maintenue dans les bureaux selon le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), soit 18 °Celsius (C). Pour calculer les degrés-jours de chauffage, il faut établir la moyenne des températures la plus élevée et la plus basse enregistrées au cours d'une journée, puis soustraire cette moyenne de la température minimum qui doit être maintenue dans les bureaux selon le SIMDUT. Le nombre de degrés-jours de chauffage pour une journée dont la température moyenne serait de -10 °C serait 28 (c.-à-d. -10 °C – [+18 °C] = 28 degrés-jours de chauffage). Le total des degrés-jours de chauffage pour une année ou un mois permet de donner un aperçu de la variation du climat d'une période à l'autre.

Stratégie pour atteindre notre cible

Jusqu'à présent, FAC a réduit son empreinte carbone de 10 % par rapport aux niveaux de 2012. Les progrès que nous avons accomplis à ce jour découlent d'un effort important visant à améliorer l'efficacité énergétique de nos installations et à encourager des changements de comportement en ce qui a trait aux déplacements et à la consommation de papier. Nous sommes résolus à accomplir des progrès constants et durables vers l'atteinte de notre objectif.

Pour atteindre notre cible consistant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 2012, nous devons réduire de façon constante notre empreinte carbone de 307 tonnes d'éq. CO_2 par année. Cette année, nous avons augmenté notre empreinte carbone de 202 tonnes d'éq. CO_2, en raison surtout de l'hiver plus froid observé à la grandeur du Canada. Pour atteindre notre cible de 307 tonnes d'éq. CO_2, nous avons acheté des certificats verts de Bullfrog Power pour l'équivalent de 711 tonnes d'éq. CO_2. Ces efforts nous aident à atteindre notre cible et à soutenir efficacement la production d'énergie propre pour le réseau de distribution du Canada.

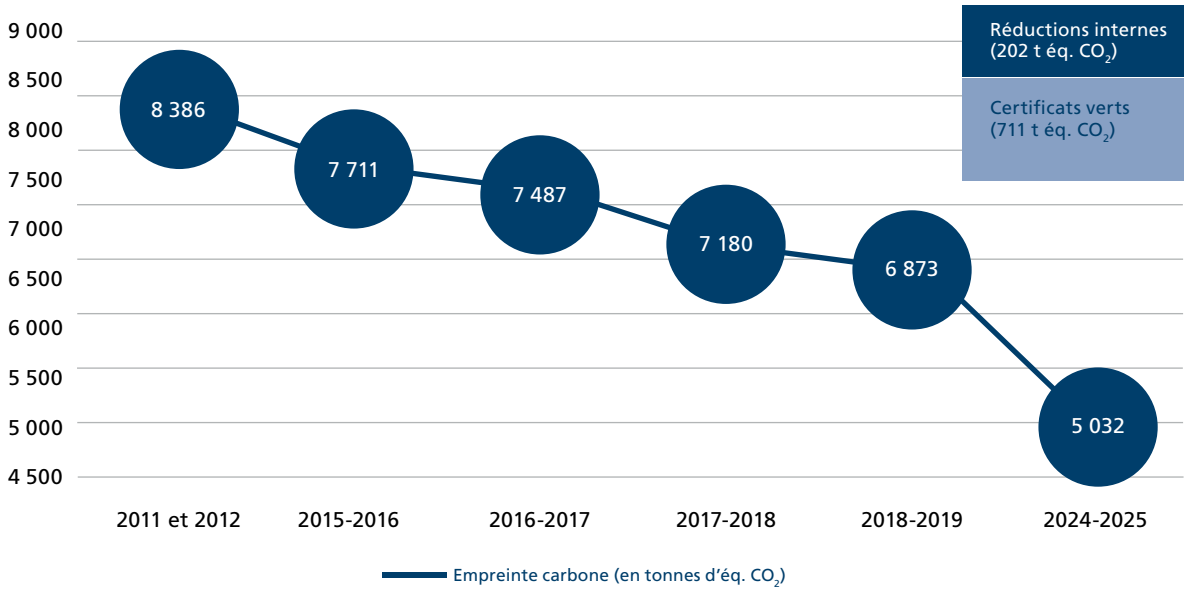

À propos du présent rapport

Portée et limites

(GRI 102-49, 102-50, 102-51, 102-52, 102-56)

Le présent rapport annuel de FAC sur la RSE présente à nos intervenants un aperçu de notre rendement sur les plans économique, social et environnemental.

Le rapport de 2018-2019 mesure notre rendement à l'égard de la RSE pendant l'exercice (du 1er avril 2018 au 31 mars 2019) dans chacun de nos cinq secteurs d'intervention. Notre rapport précédent a été publié en novembre 2018. Tous nos rapports sont disponibles en ligne à fac.ca.

Le rapport n'englobe pas le rendement de nos partenaires commerciaux d'Alliances FAC ni d'Investissement FAC.

Voici les changements apportés en ce qui concerne la portée, les limites ou les méthodes de mesure utilisées dans le présent rapport, et ce, depuis 2017-2018 :

- Aucun changement important n'a été apporté en ce qui concerne la portée et les limites des sujets depuis la précédente période de rapport.

Notre processus

(GRI 102-54, 102-56)

Le présent rapport a été préparé conformément aux normes en matière de développement durable publiées par la Global Reporting Initiative (GRI). La GRI est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de la durabilité économique, environnementale et sociale. Elle propose un cadre pour la préparation de rapports exhaustifs sur la durabilité économique dont l'utilisation est répandue dans le monde. Pour en savoir plus sur la GRI, consultez globalreporting.org.

Le présent rapport a été préparé conformément à l'option « Conformité – Critères essentiels » des normes de la GRI et n'a pas été vérifié par des sources externes. Notre index des normes de la GRI, qui énumère les éléments d'information de la GRI visés par notre rapport, se trouve aux pages 72 à 78. Le rapport a été soumis pour une évaluation de l'information au sujet de l'importance relative et la GRI a confirmé l'exactitude des renseignements divulgués au sujet de l'importance relative (GRI 102-40 à 102-49). Notre équipe de RSE est responsable de la planification, de l'exécution et de l'établissement des rapports en collaboration avec les membres du groupe de travail sur la RSE à l'échelle de la société, notamment Communication d'entreprise, Installations et administration, Finances, Ressources humaines, Technologie de l'information, Services juridiques, Marketing, Opérations et Recherche.

Index du contenu de la GRI

(GRI 102-55, 102-56)

Le présent rapport a été préparé conformément à l'option « Conformité – Critères essentiels » des normes de la GRI.

Les services de la GRI ont vérifié l'information au sujet de l'importance relative et ont confirmé que l'index du contenu de la GRI est présenté clairement et que les références pour les éléments d'information 102-40 et 102-49 correspondent aux bonnes sections dans le rapport. L'information a été vérifiée dans la version anglaise du rapport.

Éléments généraux d'information		
Norme GRI	**Élément d'information**	**Numéro(s) de page(s)**
GRI 101 : Principes généraux 2016		
Éléments généraux d'information		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	**Profil de l'organisation**	
	102-1 Nom de l'organisation	Page 5
	102-2 Marques, produits et services principaux	Pages 79 à 81 du présent rapport; pages 42 à 46 du Rapport annuel 2018-2019 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	102-3 Lieu où se trouve le siège social de l'organisation	Page 5 et 23
	102-4 Nombre de pays où l'organisation exerce ses activités et nom des pays où la présence de l'organisation est importante ou qui sont particulièrement liés aux enjeux de durabilité abordés dans le rapport	Page 5
	102-5 Nature de la propriété et forme juridique	Page 5
	102-6 Marchés couverts, notamment répartition géographique, secteurs couverts et types de clients/bénéficiaires	Page 5 du présent rapport; pages 47 et 48 du Rapport annuel 2018-2019 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	102-7 Taille de l'organisation présentant le rapport	Page 24 du présent rapport; pages 47 et 48 du Rapport annuel 2018-2019 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	102-8 Répartition de l'effectif	Pages 55 et 56

(GRI 102-55)

Éléments généraux d'information (SUITE)		
Norme GRI	**Élément d'information**	**Numéro(s) de page(s)**
GRI 101 : Principes généraux 2016		
Éléments généraux d'information		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	**Profil de l'organisation**	
	102-9 Chaîne d'approvisionnement	Page 26
	102-10 Changements importants relatifs aux emplacements des activités et à la chaîne d'approvisionnement au cours de la période visée par le rapport	Pages 25 et 26
	102-11 Principe de précaution	Page 22
	102-12 Chartes et/ou principes économiques, environnementaux ou sociaux élaborés à l'externe	Page 21
	102-13 Affiliations à des associations	Page 23 et l'annexe du présent rapport
	Stratégie	
	102-14 Déclaration du décideur occupant l'échelon le plus élevé de l'organisation	Pages 2 à 4
	Éthique et intégrité	
	102-16 Valeurs, principes, normes, *Code de déontologie* de FAC	Pages 6, 7 et 13
	Gouvernance	
	102-18 Structure de gouvernance de FAC, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance et les comités responsables des décisions relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux	Page 12 du présent rapport, pages 12 à 15 du *Rapport annuel* 2018-2019 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	Mobilité des intervenants	
	102-40 Liste des groupes d'intervenants liés à FAC	Page 13
	102-41 Employés couverts par une convention collective	Page 58
	102-42 Fondement pour l'identification et la sélection des intervenants à consulter	Page 13
	102-43 Approche de FAC pour la mobilisation des intervenants, y compris la fréquence et le type de mobilisation	Pages 14 à 16, 31 et 42
	102-44 Indiquer les thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les intervenants et la manière dont FAC y a répondu	Page 17

(GRI 102-55)

Éléments généraux d'information (SUITE)		
Norme GRI	**Élément d'information**	**Numéro(s) de page(s)**
GRI 101 : Principes généraux 2016		
Éléments généraux d'information		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	**Sujets et paramètres pertinents identifiés**	
	102-45 Toutes les entités incluses dans les états financiers consolidés de FAC	Pages 42 à 46 du Rapport annuel 2018-2019 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	102-46 Processus de détermination du contenu du rapport	Page 13 mobilisation des intervenants; page 18 importance relative
	102-47 Aspects/sujets et paramètres pertinents	Pages 20 et 21
	102-48 Reformulation de l'information fournie dans les rapports antérieurs	Pages 24 et 63
	102-49 Changements importants à la portée et aux aspects et paramètres pertinents par rapport à l'information fournie dans les rapports antérieurs	Page 71
	Profil du rapport	
	102-50 Période visée par le rapport	Page 71
	102-51 Date du plus récent rapport présenté	Page 71
	102-52 Cycle de production des rapports	Page 71
	102-53 Coordonnées pour toute question au sujet du rapport et de son contenu	Page 5
	102-54 Attestation de la conformité du rapport aux normes de la GRI	Page 71
	102-55 Index du contenu de la GRI	Pages 72 à 78
	102-56 Attestation de la vérification externe du rapport et politique et pratique courante de FAC visant à solliciter une vérification externe du rapport	Page 71

(GRI 102-55)

Sujets pertinents			
Norme GRI	**Éléments d'information**	**Numéro(s) de page(s) et notes explicatives**	**Non-publication d'informations**
GRI 200 : Normes économiques			
Investissements communautaires			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Pages 20 Pages 37 et 38 Pages 39 à 41	XX
GRI 201 : Résultats économiques 2016	201-1 Valeur économique directe créée et distribuée	Page 24 revenu créé et distribué; pages 38 et 40 investissements communautaires	XX
Lutte contre la corruption			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Page 45 Page 45	XX
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées pour les risques liés à la corruption	Page 45	XX
GRI 300 : Normes environnementales			
Matières			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 21 Pages 60 à 62 Pages 63 à 65	XX
GRI 301 : Matières 2016	301-1 Consommation de matières en poids ou en volume	Pages 63 et 68	Les ressources renouvelables qui sont pertinentes uniquement pour FAC
Énergie			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 21 Pages 60 à 62 Pages 63 à 65	XX
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Pages 68 et 69	XX

(GRI 102-55)

Sujets pertinents (SUITE)			
Norme GRI	**Éléments d'information**	**Numéro(s) de page(s) et notes explicatives**	**Non-publication d'informations**
Émissions			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 21 Pages 60 à 62 Pages 63 à 65	XX
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de gaz à effet de serre (catégorie 1)	Pages 63, 66 et 67	XX
	305-2 Émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie (catégorie 2)	Pages 63, 66 et 67	XX
	305-3 Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (catégorie 3)	Pages 63, 66 et 67	XX
GRI 400 : Normes sociales			
Emploi			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Page 48 Pages 52 et 54	XX
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, genre et zone géographique	Page 57 à 58	XX
Formation et éducation			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Page 49 Pages 52 à 54	XX
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par genre et par catégorie professionnelle	Page 58	XX
Diversité et égalité des chances			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Page 50 Pages 53 et 54	XX
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle et emplacement	Page 58	XX

(GRI 102-55)

Sujets pertinents (SUITE)			
Norme GRI	**Éléments d'information**	**Numéro(s) de page(s) et notes explicatives**	**Non-publication d'informations**
Confidentialité des données des clients			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Pages 43 et 44 Page 47	XX
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients	Page 43	XX

Sujets pertinents autres que ceux de la GRI			
Norme GRI	**Éléments d'information**	**Numéro(s) de page(s) et notes explicatives**	**Non-publication d'informations**
Relations clients			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Page 42 Page 47	XX
Bien-être des animaux d'élevage			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Page 27 Page 27	XX
Santé et bien-être des employés			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Page 51 Pages 52 à 54	XX
Accès au financement et inclusion			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Page 30 Page 30	XX
Littératie financière			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 20 Page 31 Page 31	XX

(GRI 102-55)

Sujets pertinents autres que ceux de la GRI (SUITE)			
Norme GRI	**Éléments d'information**	**Numéro(s) de page(s) et notes explicatives**	**Non-publication d'informations**
Croissance de la prochaine génération d'agriculteurs			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 21 Page 28 Pages 34 et 35	XX
Technologie innovante			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 21 Page 46 Page 46	XX
Gestion du risque			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 21 Page 25 Page 25	XX
Soutien aux entrepreneurs			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 21 Page 29 Pages 32 à 36	XX
Production durable des cultures			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 21 Page 62 Pages 64 et 65	XX

Produits, services et programmes de FAC

(GRI 102-2)

Voici une liste exhaustive des produits, services et programmes de FAC. Pour en savoir davantage, cliquez sur les mots surlignés pour accéder au site Web de FAC.

Agriculture et alimentation

- Nous contribuons à la réussite des jeunes agriculteurs grâce à des produits de FAC comme les prêts Jeune agriculteur, Jeune entrepreneur et Transfert. Notre prêt Démarrage FAC aide les jeunes emprunteurs œuvrant dans le secteur agricole à avoir accès au capital financier et aux connaissances dont ils ont besoin pour lancer leur entreprise ou la faire croître.
- Nous donnons un coup de pouce aux étudiants en contribuant à l'amélioration de salons étudiants, qui se veulent des espaces de rencontre pour les étudiants de collèges et d'universités offrant un programme agricole à l'échelle du Canada.
- FAC parraine les 4-H du Canada à l'échelle nationale et provinciale, et offre du financement à l'échelle locale par l'intermédiaire du Fonds FAC pour les cercles 4-H.
- Notre programme Femme entrepreneure appuie les femmes entrepreneures du secteur agricole et agroalimentaire en leur fournissant le capital dont elles ont besoin pour faire croître leur entreprise, ainsi que les possibilités enrichissantes de perfectionnement des compétences qu'elles recherchent.
- Nous faisons progresser la sensibilisation à l'égard de la santé mentale en diffusant des connaissances et en établissant des partenariats visant à soutenir les Canadiennes et les Canadiens qui œuvrent en agriculture et dans les régions rurales du Canada.
- Nos publications d'actualités et d'information sur l'agriculture sont très utiles et sont offertes gratuitement : le magazine *AgriSuccès*, le rapport *Valeur des terres agricoles*, les rapports de l'Économie agricole de FAC et FAC Express.
- FAC offre des événements d'apprentissage gratuits qui sont ouverts à tous les intervenants du monde agricole canadien, y compris des événements du Carrefour du savoir agricole, les événements FCC Showcase (en anglais seulement), *Allumés!* Sommet FAC de la relève agricole, nos agrowebinaires et nos événements de FAC AgExpert.
- FAC AgExpert est le plus important logiciel de gestion agricole destiné aux producteurs du Canada. Il procure à nos clients l'accès à des outils faciles d'utilisation leur permettant de planifier, de gérer et de développer leur entreprise.
- Nous collaborons avec des associations nationales et régionales pour renforcer et développer l'industrie agricole et agroalimentaire. Nous participons notamment à des événements et à des réunions où nous échangeons des connaissances et recueillons des points de vue sur les enjeux auxquels fait face l'industrie.
- Nous aidons les producteurs à faire de la sécurité une priorité en commanditant la Semaine canadienne de la sécurité agricole en partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole, la Fédération canadienne de l'agriculture et Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- En partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole et la Fondation Rick Hansen, notre programme AgriRetour permet à des agriculteurs et des travailleurs agricoles ayant subi une blessure de demander du financement pour l'achat d'équipement spécialisé ou pour l'adaptation de l'équipement existant afin qu'ils puissent reprendre leur travail en agriculture.
- En partenariat avec la Ag Health and Safety Alliance Canada, nous finançons Gear Up for Ag Health and Safety, une formation liée à la sécurité, offerte aux étudiants de domaines liés à l'agriculture, dans différents collèges du Canada offrant un programme agricole.
- FAC appuie l'éducation en agriculture en travaillant en partenariat avec Agriculture en classe afin de financer engAGe!, une nouvelle série d'événements d'apprentissage visant à inciter les élèves du secondaire à faire carrière en agriculture.
- Depuis 2006, nous tenons le plus important groupe de recherche sur l'agriculture du Canada par l'intermédiaire de Vision FAC. Ce groupe consultatif compte environ 4 000 membres qui soumettent leurs idées et leurs opinions sur l'agriculture canadienne et sur la façon dont FAC peut servir cette passionnante industrie qui est en pleine expansion. Les membres de Vision FAC représentent tous les types de production, l'agroindustrie et l'agroalimentaire, ou dirigent des entreprises associées à l'industrie agricole.

Communauté

- Notre programme-vedette d'investissement communautaire, FAC en campagne contre la faim, vise à lutter contre la faim au Canada.
- Par l'intermédiaire du fonds AgriEsprit de FAC, nous versons un financement annuel de 1,5 million de dollars à des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif enregistrés des quatre coins du Canada.
- Le Fonds FAC de Regina, assorti d'une somme annuelle de 150 000 $, sert à soutenir des projets d'amélioration communautaire dans la région de Regina, en Saskatchewan.
- Nous investissons un total de 50 000 $ afin de promouvoir les langues officielles partout au Canada et d'aider les résidents à exprimer la diversité culturelle et linguistique de leur région.
- Notre programme de bénévolat des employés comprend des tirages mensuels pour les employés bénévoles, des projets communautaires de bénévolat en équipe, et un programme de jumelage des dons des employés.
- Notre campagne Centraide de FAC permet d'apporter des changements positifs dans les collectivités où nos employés vivent et travaillent.

Clients

- Nous servons nos clients grâce à un réseau de 97 bureaux situés surtout dans les régions rurales du Canada.
- Nous offrons à nos clients des produits et des services personnalisés pour répondre à leurs besoins particuliers. Les clients peuvent choisir des options de financement qui correspondent à leurs plans et objectifs d'affaires.
- Nous établissons des partenariats avec des agroentreprises et des producteurs agroalimentaires afin de percer de nouveaux marchés, d'accroître notre efficacité et nos capacités, d'adopter de nouvelles technologies et de profiter d'occasions qui s'offrent à nous.
- Nous offrons des services en ligne pratiques qui permettent aux clients d'accéder à des renseignements à jour sur leur compte et au calendrier de remboursement de leur prêt.
- Nos programmes de soutien à la clientèle font partie intégrante de nos activités, et nous encourageons les clients à communiquer avec nous s'ils ont besoin d'aide.
- Le fonds AgriUrgences de FAC permet aux employés de présenter une demande de soutien pour un client qui traverse une période difficile, comme dans le cas d'une maladie grave, d'un incendie ou d'un accident agricole.

Employés

- Nous offrons aux employés des programmes d'apprentissage sur l'application des pratiques culturelles de FAC. Le programme Principes fondamentaux de notre culture aide les nouveaux employés à comprendre notre culture ainsi que les comportements attendus d'eux dans leur travail quotidien et en partenariat avec les autres. Les nouveaux employés ont également la possibilité de faire des lectures au sujet de la culture et d'obtenir de l'information de leur gestionnaire avant de suivre le programme. Nous avons également lancé le programme Culture Plus, à l'intention de tous les employés, qui vise à approfondir et à renforcer notre culture.
- Par ailleurs, nous soutenons le perfectionnement de nos gestionnaires grâce au Programme de transformation du leadership. Obligatoire pour tous les nouveaux gestionnaires à FAC, ce programme les aide à apprendre comment déployer un leadership authentique qui inspire les employés à donner le meilleur d'eux-mêmes, chaque jour. Ce programme comprend de l'apprentissage en classe, de l'encadrement ainsi que d'autres expériences de perfectionnement afin de veiller à ce que les gestionnaires démontrent leur nouvelle manière d'être dans leur milieu de travail quotidien.
- Notre programme d'emploi d'été pour les étudiants offre à ceux-ci une expérience de travail qui les aide à se préparer à joindre FAC une fois leurs études terminées. Au sein de ce programme, nous mettons l'accent sur l'embauche d'étudiants des groupes désignés.
- Le Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones aide des étudiants autochtones de niveau postsecondaire de Regina et de Moose Jaw à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation, tout en leur faisant connaître FAC en tant qu'employeur éventuel. FAC verse un total de 50 000 $ pour couvrir des coûts tels que les laissez-passer d'autobus, la garde d'enfants et les dépôts de garantie, afin que les étudiants puissent consacrer plus de temps à leurs études et ainsi moins se préoccuper de questions financières
- Notre Groupe d'affinités avec les Autochtones, mené par des employés, nous aide à améliorer notre compréhension commune de la diversité dans notre milieu de travail et dans notre communauté. Ce groupe crée un environnement communautaire axé sur la sécurité, le soutien et l'inclusion pour les membres, qui représentent aussi FAC à des événements tenus dans la communauté.
- De la formation en ligne sur la diversité est offerte aux nouveaux employés afin de les sensibiliser à la diversité et de les aider à créer un milieu de travail respectueux des différences. Cette formation obligatoire sensibilise les apprenants à la diversité et leur donne des connaissances et des stratégies sur la prestation d'un service équitable à nos clients et employés. Elle les aide également à établir un dialogue positif sur la diversité dans le milieu de travail.

- Nous créons des possibilités d'emploi intéressantes à FAC pour les diplômés du programme Campus for All de l'Université de Regina. Ce programme d'une durée de quatre ans offre une expérience d'éducation postsecondaire inclusive à des adultes ayant une déficience intellectuelle. Lorsque les étudiants sont prêts à travailler (que ce soit pendant ou après leurs études) le programme Campus for All travaille en partenariat avec Creative Options Regina et l'initiative « 4 to 40 » afin d'aider les étudiants à trouver des possibilités d'emploi qui leur conviennent. Creative Options Regina collabore étroitement avec FAC afin d'offrir à l'étudiant un emploi à FAC qui est valorisant et adapté à ses aptitudes et à ses intérêts.

- De la formation en ligne sur la diversité est offerte aux nouveaux employés afin de les sensibiliser à la diversité et de les aider à créer un milieu de travail respectueux des différences. Cette formation obligatoire sensibilise les apprenants à la diversité et leur donne des connaissances et des stratégies sur la prestation d'un service équitable à nos clients et employés. Elle les aide également à établir un dialogue positif sur la diversité dans le milieu de travail.

- Dans le but d'accroître la visibilité de FAC auprès des membres des quatre groupes désignés dans le cadre de l'équité en matière d'emploi, nous parrainons différentes activités au sein des communautés ethnoculturelles et nous sommes présents dans les universités, les collèges et les foires de l'emploi dans l'ensemble du pays.

- En vue d'assurer un service de qualité supérieure dans les deux langues officielles, nous offrons des cours de langue aux employés occupant des postes bilingues.

- Notre Programme d'aide aux employés et à leur famille permet aux employés et aux membres de leur famille de se prévaloir de services consultatifs, d'information et de counseling, et ce, en toute confidentialité.

- Composé de représentants de la direction et des employés, le Comité d'orientation sur la santé et la sécurité au travail veille à ce que la sécurité demeure une priorité dans l'ensemble de la société.

- Nos programmes de formation aident les employés à acquérir efficacement les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour bien exercer leurs fonctions.

- Notre Fonds de soutien aux employés de FAC, dont le coût est partagé avec les employés, nous permet de témoigner de la compassion et d'offrir un coup de pouce financier à des collègues qui se trouvent dans une situation difficile.

Environnement

- Nous mesurons les émissions de GES découlant de nos activités internes chaque année, ce qui signifie notamment que nous recueillons des renseignements à l'échelle de la société sur la consommation de papier, les déplacements en voiture et en avion, ainsi que la consommation de carburant et d'électricité de notre siège social et de nos bureaux de campagne.

- Nous faisons la promotion du covoiturage par l'intermédiaire d'un programme à l'intention des employés du siège social. De plus, nous offrons des espaces de stationnement souterrain pour les vélos.

- L'Enviro-prêt et le prêt Énergie de FAC aident les clients à améliorer leur performance environnementale et à réduire leurs risques environnementaux. Nous collaborons avec les clients à l'évaluation de leurs risques environnementaux au moyen de questionnaires, d'inspections des lieux et de rapports d'évaluation. FAC doit également s'acquitter des responsabilités qui lui incombent aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE 2012).

- Notre imprimerie interne est certifiée par le Forest Stewardship Council[MD]. Cela signifie que le papier que FAC utilise est produit à partir de forêts gérées de manière responsable sur les plans environnemental et social, et ce, dans la plus grande mesure possible. Nous continuons d'étudier les options qui s'offrent à nous et nous profitons des occasions qui se présentent d'essayer de nouveaux papiers durables sur le plan environnemental. FSC® : C014114

Annexe

Affiliations à des associations

(GRI 102-13)

FAC assure un parrainage et un appui visibles et proactifs au moyen d'ententes de partenariat et d'ententes pluriannuelles formelles qui lui permettent de nouer des liens avec des membres des associations et des intervenants de l'industrie.

FAC établit des relations avec une cinquantaine d'associations de l'industrie agricole qui comptent parmi les quelque 250 associations que la société appuie chaque année au Canada. Nous continuons d'axer nos efforts sur notre stratégie visant les associations sectorielles afin de renforcer nos partenariats actuels et de collaborer plus étroitement avec de nouveaux regroupements, dans le but de développer des relations, de faire connaître les possibilités qu'offre l'industrie et d'offrir une valeur ajoutée grâce aux connaissances et aux idées.

Outre nos partenariats avec l'industrie, FAC joue un rôle actif dans de nombreux autres organismes afin de faire évoluer nos pratiques d'affaires, notamment sur le plan de la RSE.

Voici nos principaux partenaires :

Ag Health and Safety Alliance

Agriculture en classe

Agriculture Manufacturers of Canada

Agriculture Producers Association of Saskatchewan

Alberta Federation of Agriculture

Alberta Milk

Alliance agricole du Nouveau-Brunswick

Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Association canadienne de sécurité agricole

Association canadienne des conseillers agricoles

Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière

Atlantic Grains Council

B.C. Agricultural Council

B.C. Greenhouse Growers' Association

Banques alimentaires Canada

Canadian Association of Agri-Retailers

Canadian Cattlemen's Association

Centraide

Centre canadien pour l'intégrité des aliments

Centre canadien pour la diversité et l'inclusion

Conseil canadien de l'horticulture

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

Conseil de la transformation alimentaire du Québec

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) Saskatchewan

Dairy Farmers of Manitoba

Dairy Farmers of Ontario

Dairy Farmers of Prince Edward Island

Do More Agriculture Foundation

Fabricants de produits alimentaires du Canada

Farm & Food Care

Fédération canadienne de l'agriculture

Fédération de la relève agricole du Québec

Food and Beverage Canada

Gestion agricole du Canada

Institut canadien des politiques agroalimentaires

Institut pour la performance et l'apprentissage

International Association For Human Resources Information Management

Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de l'Atlantique

Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de l'Ontario

Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de la Colombie-Britannique

Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de la Saskatchewan

Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région du Manitoba

Keystone Agriculture Producers Inc.

L'Union des producteurs agricoles

Le Conference Board du Canada

Les 4-H du Canada

Les Producteurs d'œufs du Canada

Les Producteurs de grains du Canada

Les Producteurs de poulet du Canada

Les Producteurs laitiers du Canada

Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture

Nova Scotia Federation of Agriculture

Ontario Federation of Agriculture (Fédération de l'agriculture de l'Ontario)

Prince Edward Island Federation of Agriculture

Producteurs unis de pommes de terre du Canada

Pulse Canada

Saskatchewan Diversity and Inclusion Network

Table pancanadienne de la relève agricole

Table ronde canadienne sur le bœuf durable

Table ronde canadienne sur les cultures durables

The eLearning Guild

Western Canadian Wheat Growers Association

Western Equipment Dealers Association

World at Work

Afin de continuer d'être responsable socialement, FAC a conclu des partenariats avec :

The Conference Board of Canada | Le Conference Board du Canada

AON EMPLOYEUR DE CHOIX PLATINE | CANADA

Commission canadienne des droits de la personne | Mon Canada inclut tout le monde.

LES 50 MEILLEURES ENTREPRISES CITOYENNES

Nous publions en ligne à fac.ca notre rapport sur la RSE afin de réduire notre impact sur l'environnement. Le présent rapport et les rapports précédents sur la RSE sont disponibles en français et en anglais.

Pour formuler des commentaires sur le présent rapport ou sur les efforts de FAC en matière de RSE, écrivez-nous à l'adresse rse@fac.ca.

fcc